



«Pour un Cameroun uni et démocratique, oublions les appartenances ethniques ou religieuses, les divisions, les conflits.»

S.E. Paul Biya, président de la République.
(Premier conseil national du RDPC, Yaoundé, 24 novembre 1988).

CAMEROON TRIBUNE

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

16^e Année — N° 4717 — LUNDI 10 SEPTEMBRE 1990 — Cameroun : 150 F
Afrique Centrale : 250 F — Afrique de l'Ouest : 300 F — France : 7 FF

Le nouveau gouvernement formé samedi dernier

Madame, Messieurs les Ministres, à vous de jouer

Tant attendu, le remaniement ministériel évoqué par le président Paul Biya, lors de sa dernière visite en France, a été effectué samedi. Les textes signés à cette occasion concernent le gouvernement, le secrétariat général de la Présidence de la République et la délégation générale à la Sécurité nationale. De ce mouvement, un constat : dix personnalités entrent au gouvernement ; M. Sadou Hayatou qui jusqu'alors détenait le portefeuille des Finances est nommé au poste de secrétaire général de la Présidence. Trois membres du gouvernement changent de portefeuille. M. Gilbert Andzé Tsoungui revient au gouvernement qu'il avait quitté en 1985. Il a été remplacé au poste de délégué général à la Sécurité nationale qu'il occupait jusqu'alors par M. François-Roger Nnang. Lequel, au moment de sa nomination, était le secrétaire général du ministère de l'Administration territoriale. On dénombre en tout dix départs, soit du gouvernement, soit du secrétariat général de la Présidence.



EDITORIAL

Une œuvre de stratégie

Paul Biya se sera donc accordé 50 jours pour mettre au point ce premier gouvernement de promotion de la liberté et de la démocratie au Cameroun du Renouveau. Il en avait annoncé la formation le 21 juillet dernier à Paris, soumettant par là-même les Camerounais à une attente inhabituelle et quasiment insoutenable, dont les conséquences étaient déjà perceptibles dans le ralentissement progressif des activités au sein de nombreuses administrations publiques. Pourtant, quoiqu'annoncé et quotidiennement attendu depuis près de deux mois, la publication du nouveau gouvernement le samedi 8 septembre aura pratiquement surpris tout le monde, même les nouveaux promus dont on dit que certains se trouvaient aux champs lorsque, comme on le dit couramment, «le décret est tombé».

S'agissant «d'une œuvre de création», puisque c'est ainsi que Paul Biya décrit le gouvernement, l'attente ne pouvait être que longue, si l'on admet que toute œuvre de cette nature, pour autant qu'elle prétend à une certaine qualité, ne peut être réalisée dans la précipitation. Elle requiert patience et réflexion ; elle est le fait d'une grande inspiration et d'une difficile composition ; elle doit se soustraire à toute sorte de pression. Quant à l'effet de surprise, il est bien dans le style de Paul Biya qui entend montrer et démontrer, à travers chacune de ses décisions, qu'il assure la plénitude, la totalité et l'exclusivité de ses prérogatives de chef de l'Etat et du gouvernement. Le stratège ne dévoile exceptionnellement et partiellement son jeu que pour mieux affiner le coup à porter. S'il prend le temps qu'il faut pour arrêter ses décisions, il entend demeurer le seul maître de leur divulgation. Aussi choisit-il, en toute connaissance de cause, le jour, l'heure, voire la manière d'en informer le public. Parce qu'il en attend un impact précis. L'efficacité d'une décision ne dépend-elle pas tout autant de son contenu que de la manière de la rendre publique ?

Par Paul C. Ndembiyembe

Ce n'est pas un hasard si Paul Biya a choisi de faire connaître son nouveau gouvernement à la veille de la rentrée scolaire qui constitue l'un des principaux temps forts de l'activité sociale nationale. Le chef de l'Etat se propose sans doute de signaler par ce biais tous les espoirs pédagogiques et qualitatifs qu'il a fondés en ses premiers collaborateurs. Il y aurait ainsi une rentrée du gouvernement comme il y a une rentrée scolaire. Ces deux événements coïncident cette année. Qui sait si Paul Biya n'envisage pas d'introduire une nouvelle rationalité dans le calendrier gouvernemental afin que l'activité politique annuelle rythme avec les autres activités de la vie nationale ?

Quoiqu'il en soit, le gouvernement du 8 septembre annonce une ère nouvelle dans la vie politique au Cameroun. Survenant au lendemain du congrès historique du RDPC de Yaoundé, il doit relever trois défis majeurs : sortir le Cameroun de la crise, promouvoir une société sèreine et démocratique, maintenir l'unité nationale. Par ce que le président avait solennellement annoncé que sa prochaine équipe gouvernementale serait «améliorée», on suppose que la femme et les hommes choisis pour la composer disposent d'arguments suffisants pour convaincre les Camerounais après avoir convaincu le chef d'Etat. C'est-à-dire à somme, pour aider le président à réussir. Indubitablement, ce gouvernement n'aura pas été facile à constituer. Parmi les personnes qui n'en font plus partie figurent des proches, voire des intimes du président. C'est dire la volonté et la résolution de changement de société qui habitent Paul Biya.

L'on comprend mieux aujourd'hui le sens des propos du chef de l'Etat à la clôture du dernier congrès ordinaire du RDPC à Yaoundé, lorsqu'il réagissait à la motion d'encouragement et de soutien des militants du M'loundi : «Sans faire d'autres commentaires, disait-il, je dirai simplement que j'ai grand besoin de votre soutien, compte tenu des mesures qu'il faudra prendre». Ce disant, Paul Biya envisageait sans doute la formation de son nouveau gouvernement. C'est donc une carte très importante que le chef de l'Etat vient d'abattre de la construction de la nouvelle société camerounaise. ministres de jouer malin !

I—Entrent au**Ministre de l'Administration territoriale****M. GILBERT
ANDZE TSOUNGUI**

■ M. Gilbert Andze Tsoungui rentre au gouvernement qu'il a quitté en 1985. Sa réputation d'homme à poigne n'est plus à faire. Dans le nouveau gouvernement, il sera l'un des plus anciens ministres. De juillet 1972 à août 1985, il a occupé plusieurs postes ministériels avant de partir, croyait-on, pour une retraite bien méritée.

Il revient pourtant comme délégué général à la Sûreté nationale en avril 1989. Quelques semaines avant son départ de ce dernier poste, il a créé la police des polices.

**Ministre délégué à la Présidence
chargé de la Défense****M. EDOUARD
AKAME MFOUTOU**

■ Cet administrateur civil devenu banquier de haut vol a subi le même sort que tous ceux qui, depuis 1982, ont été promus au poste de secrétaire général de la Présidence : on n'y fait pas de vieux os.

D'après ce qu'en dit la rumeur publique, sa devise semble être efficacité et discrétion. Même à la BICIC où il a passé près de 5 ans, son action ne se ressentait qu'à travers l'amélioration constante du bilan.

A la Défense, ses qualités de gestionnaire efficace seront nécessaires pour concilier performance et économie au sein de l'armée.



■ Le président de la République a signé samedi dernier d'importants décrets portant nomination des membres du gouvernement, du secrétaire général de la présidence de la République, du secrétaire général adjoint ainsi que du délégué général à la Sûreté nationale. Ce changement d'équipe gouvernementale est caractérisé par une plus grande ouverture à certaines catégories socio-professionnelles. C'est ainsi que le nombre d'enseignants du supérieur passe de 2 à 4. De même, deux ingénieurs font leurs entrées au Plan et à l'Aménagement du territoire et au secrétariat de la présidence.

Néanmoins, la nette domination des administrateurs civils demeure.

Ministre des Finances**M. SIMON BASSILEKIN**

■ Administrateur civil, M. Simon Bassilekin occupait au moment de sa nomination le poste de directeur national pour le Cameroun de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Né en 1933 dans le département de Mbam, arrondissement de Ndiakiniméki, M. Bassilekin obtient son Bac en 1955 au lycée Leclerc de Yaoundé, au terme d'études secondaires entamées aux petits séminaires d'Edéa, de Mv'a et d'Akon.

Engagé comme agent contractuel à la Direction des Finances de l'époque, il exerce les fonctions d'adjoint au sous-ordonnateur de Garoua.

Contrôleur du trésor depuis 1958, il occupe successivement les postes d'adjoint au chef du service de caisse dépôts et consignations et de chef de service des dépenses à la trésorerie de Yaoundé.

Promu administrateur civil en 1961 après une formation à l'Ecole camerounaise d'administration et des stages, à l'Ecole nationale d'administration de Paris et à l'Institut de développement économique de Washington, il est détaché à la Banque centrale en 1962. Il y est successivement promu aux postes de fondé de pouvoirs en 1963, de sous-directeur en 1964, de directeur-adjoint en 1965, de directeur de l'agence de Douala en 1977 et enfin de directeur national de la BEAC pour le Cameroun en janvier 1989.

Ainsi arrivé au sommet de la hiérarchie de la BEAC où il aura contribué à la recherche de solutions aux problèmes monétaires du Cameroun, le nouveau ministre mettra son expérience à contribution et réfléchira sur des questions globales, sur tous les aspects financiers du Cameroun en cette période de crise économique.

**SOPECAM****CAMEROON
TRIBUNE**

Directeur général : Joseph-Charles DOUMBA
Directeur général adjoint : Paul C. NDEMBIYEMBE

Directeur de Rédactions : ABUI MAMA ELOUNDOU
Rédacteur-en-chef : Alexandre OWONA

Rédacteur-en-chef adjoint : Patrice ETOUNDI MBALLA

Chefs de services : MAKOUN ma PONDI (Relecture) ; Augustin FOGANG (Artistique) ; André-Vincent EKANI (Politique) ; Thomas OUATEDEM (Economie) ; NDZINGA AMOUGOU (Société) ; Quentin OTABELA (Culture) ; Isidore MENDENG (Provinciales) ; ESSAMA ESSOMBA (Sports) ; BADJANG ba NKEN (Etranger) ; Simon-Pierre ISSOCK (Documentation et Photographie).

Siege : Immeuble SOPECAM B.P. 1218, Yaoundé Tél. : 23.40.12 ; Téléx : 8311KN
Publicité : Cameroon-Publi-Expansion, Yaoundé : Immeuble Les Galeries, B.P. 1399 Tél. : 22.33.65, 23.39.21. Douala : Rue Joffre, B.P. 1137 Tél. : 42.44.44

Distribution : MESSA Presse Yaoundé : B.P. 389, Tél. : 23.04.54. Douala : B.P. 759 Tél. : 42.36.91

Edition : Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM).

**NOUVEAUX
TARIFS
D'ABONNEMENT
A CAMEROON
TRIBUNE**

(A compter du 01/10/1989)

(taux réduits et arrondis)

Cameroun 35.000

(Par avion exclusivement)

Afrique Centrale 43.500, Afrique

occidentale 55.000, France et Af.

du Nord 62.500, Guinée Eq. et

Nigéria 68.500, Autres pays d'A-

frique 62.500, Europe 83.500,

Amérique 113.000, Asie, Océa-

nie, Arabie Saoudite, Syrie, Liban,

Israël, Jordanie, Chypre 94.000,

Tous autres pays d'Asie 116.500,

Australie et autres pays d'Océa-

nie 143.500.

CE NUMERO A ETE TIRE

A 56.365 EXEMPLAIRES

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom et Prénoms

Adresse complète

désire souscrire

abon-

nement (s) pour 3 mois 6 mois 9 mois 1 an ()

Période du _____ au _____

Ci-joint mon règlement de _____ FCFA

par chèque certifié N° _____ du _____

ou mandat-lettre N° _____ du _____

() Cocher d'une croix la période de votre choix

Fait à _____ le _____

A découper et à renvoyer à :

Cameroon Tribune, Service des Abonnements

B.P. 1218 Yaoundé - Rép. du Cameroun

Mise en route dès réception du règlement.

REMANIEMENT MINISTERIEL DU 8 SEPTEMBRE 1990

gouvernement**Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat****M. Eyebe Ayissi Henri**

Né le 24 septembre 1955 à Obala dans la Lékié, M. Eyebe Ayissi Henri est un ancien élève de la mission catholique d'Obala où il obtient le CEPÉ en 1966. Il va poursuivre ses études au séminaire Saint Joseph d'Akono où il obtient le BEPC en 1970, deux ans plus tard, c'est le certificat de probation (série A2) suivi du baccalauréat de l'enseignement secondaire général au séminaire Sainte Thérèse de Mbolyé.

Il poursuit ses études universitaires à l'Université de Yaoundé où il obtient successivement la licence en droit et sciences économiques (option science politique) en 1978 puis le doctorat de troisième cycle en droit public (1983) à la suite d'une thèse sur « l'administration consultative au Cameroun ».

Les études professionnelles commencent à l'ENAM où il obtient le diplôme du cycle A (major) en 1981 avant de poursuivre dans la même année les divers stages organisés à Yaoundé par la Fonction publique, l'IGERA, puis à Paris et aux Etats-Unis.

1981 marque aussi son intégration dans la Fonction publique au grade d'administrateur civil. En mars 1987, il est reclasse au grade



d'administrateur civil principal. Après un passage à l'Inspection générale de l'Etat puis dans les services du premier ministre, il assume les fonctions de chef de division (1984-1985) des études et de la réglementation au ministère de la Fonction publique. De 1985 à 1987, il est chargé d'études n°1 à la division des affaires juridiques au ministère du Plan.

Avant sa nomination, il occupait depuis février 1987, les fonctions de secrétaire du conseil des ministres et des réunions interministérielles à la Présidence de la République.

Ministre de la Fonction publique et du Contrôle de l'Etat**M. Garga Haman Adjji**

Né en 1944 à Maroua, M. Garga Haman Adjji est administrateur civil principal de classe exceptionnelle. Il a suivi ses études successivement à l'Ecole principale de Maroua, au lycée de Garoua, à l'ENAM de Yaoundé, à l'Institut international d'administration publique de Paris, à l'Université de Yaoundé et à l'Université de Poitiers (France). Un parcours qui lui a permis d'obtenir une licence en droit et sciences économiques et un diplôme de l'ENAM (Yaoundé), un diplôme d'études supérieures des sciences politiques (Poitiers) et un diplôme de l'IAP (Paris).

Sur le plan professionnel, M. Garga a exercé de hautes fonctions dont notamment celles de : sous-directeur de la Sécurité nationale ; directeur-adjoint au ministère des Finances ; secrétaire général du ministère de la Fonction publique ; directeur financier de la SONEL ; inspecteur d'Etat, responsable en second des inspections



et de la réforme administrative à la Présidence de la République, administrateur directeur général de la Boston Bank.

Sa principale préoccupation sera à n'en pas douter la maîtrise des effectifs à la Fonction publique conformément à la politique actuelle du gouvernement. Le contrôle des sociétés publiques et parapubliques devra également se poursuivre toujours avec plus de rigueur car, plus que jamais, l'Etat compte ses sous.

Ministre de l'Information et de la Culture**M. Augustin Kontchou Kouemegni**

Membre de la Commission des libertés, M. Kontchou Kouemegni s'est retrouvé au sein du 2^e groupe chargé des libertés de pensée et d'expression, et des libertés économiques, puis ministre en charge de l'Information et de la Culture quelques semaines plus tard. Est-ce le fait du hasard ?

M. Kontchou, marié et père de six enfants, est né en 1945 à Nkongsamba. Il fait ses études primaires à Bana, secondaires au lycée de Nkongsamba et supérieures à l'Université de Yaoundé et à la Sorbonne en France. Solides études jalonnées du CEPÉ, BEPC, probatoire, Bac (major), licence (major) diplôme d'études supérieures du droit public, diplômé d'études supérieures de sciences politiques (major), doctorat d'Etat (+ mention très bien + félicitations du jury), enfin succès au concours d'agrégation de sciences politiques.



Militant convaincu du RJDPC, M. Kontchou a été directeur de l'Ecole des cadres du parti. Il a enseigné à l'Université de Yaoundé et dans diverses grandes écoles. Il est également nanti d'une expérience administrative acquise au premier ministère, où il a été chargé de missions. M. Kontchou aura la lourde et exaltante tâche de gérer, entre autres, les médias dans un contexte politique nouveau.

Ministre du Plan et de l'Aménagement**du territoire****M. Niat Njifendji Marcel**

Né le 26 octobre 1934 à Bangangté, M. Niat est licencié ès sciences et ingénieur, diplômé de la prestigieuse Ecole supérieure d'électricité de Paris.

Il débute sa carrière le 31 décembre 1960 comme ingénieur des ponts-et-chaussées des services de l'Etat. Deux ans plus tard, il est détaché à l'Energie électrique du Cameroun où il occupe plusieurs postes de chef de services. Le 18 mai 1974, il est nommé directeur général. Il y reste 10 ans, s'en va avant de revenir le 2 septembre 1989.

Il est titulaire de plusieurs distinctions honorifiques, marié et père de 4 enfants.

En tant que l'un des ministres économiques, M. Niat hérite de plusieurs grands dossiers : le programme d'Ajustement structurel avec ses différentes composantes dont le principal est la D.S.A. Il devra se familiariser rapidement avec des sigles tels que le PAGE, le FIMAC etc... Les problèmes de populations ne seront pas des moindres.

**Ministre du Développement industriel****et Commercial****René Owona**

Jusqu'à samedi, cet agro-économiste au physique d'ascète était directeur général du Centre universitaire de Dschang. A ce poste, il s'est forgé une réputation de travailleur infatigable, de fervent croyant. D'une simplicité désarmante et d'une grande chaleur humaine, il s'est fait de nombreux amis dans la ville.

Sur sa table au MINDIC, il trouvera le dossier de la zone franche industrielle, de la libéralisation des activités économiques, du nouveau code des investissements et bien d'autres, tous aussi déterminants pour l'avenir du pays.

**Secrétaire d'Etat à l'Education nationale****M. Yunga Teghen Joseph**

Enseignant au départ, diplômé ensuite, M. Yunga Teghen Joseph est né le 17 août 1944 à Njindom (département de la Momo), province du Nord-Ouest. Il fait ses études primaires aux écoles catholiques de Njindom avant de suivre une formation d'instituteur à Bambari. M. Yunga renoue avec l'enseignement jusqu'en 1971, date à laquelle il s'inscrit à l'université de Yaoundé. Il en sort avec une licence en histoire qui lui permet d'entrer à l'institut des relations internationales en 1974.

Commence alors une riche carrière de diplomate à l'ancien ministère des Affaires étrangères, en France, aux Etats-Unis, puis au ministère des Relations extérieures.

La nomination de M. Yunga à l'Education nationale n'est donc qu'un retour aux premières amours : l'enseignement. Avec le chef du département de l'Education, M. Yunga aura à concrétiser la création récente des établissements scolaires, à lutter contre la fraude aux examens, à résoudre le problème des effectifs pléthoriques...

Secrétaire d'Etat aux Finances**M. Olanguena Awono Urbain**

Né le 16 juillet 1955 à Polo (Sa'a)

Marié et père de 2 enfants

1975 baccalauréat de philosophie au lycée général Leclerc de Yaoundé.

1979 licence en droit et sciences économiques à la faculté de droit et de sciences économiques de l'Université de Yaoundé.

1982 doctorat en droit des affaires mention très bien avec félicitations du jury.

1982 diplôme d'administrateur civil de l'ENAM économie et finances.

1984 contrôleur d'Etat

1987 inspecteur d'Etat, chef de section chargé de l'apurement des comptes du budget général de l'Etat.

1988 inspecteur général n° 2 au ministère du Développement industriel et commercial. Chargé de cours associé à l'Université de Yaoundé (FDSE) de 1982 à 1988.

Conférencier à l'ENAM



II- Entrent au secrétariat général de la Présidence de la République

Secrétaire général

M. SADOU HAYATOU

Sadou Hayatou est né en 1942 à Garoua. Après des études primaires dans sa ville natale, il se rend en France pour poursuivre les études secondaire à Vic-En-Bigorre et supérieures à Toulouse.

Il est titulaire d'une licence ès sciences économiques et du diplôme de l'Institut de hautes études d'Outre-mer (IHEOM) de Paris. Rentré au Cameroun il est nommé directeur-adjoint des produits de base (1968) ; un an plus tard, il en est le directeur. En même temps, il occupe des fonctions internationales. Ainsi en 1969/70, il est vice-président de l'Alliance des pays producteurs de cacao et en 1970/71, président de l'Organisation interafricaine de café (Oiac). En 1974, il est détaché à la BICIC en qualité de directeur général-adjoint. Deux ans plus tard, il est promu directeur. En 1979, il devient administrateur-directeur général de la BICIC — secrétaire à la presse, à l'information et à la propagande au sein du Comité central.

En juillet 1984, il est nommé ministre de l'Agriculture. Le 24 août 1985, il est nommé ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire. Le 4 décembre 1987, il est nommé ministre des Finances, poste qu'il a occupé jusqu'au 8 septembre 1990.



Secrétaire général-adjoint

M. SIYAM SIWE ALPHONSE

C'est un ingénieur de génie civil qui est le nouveau secrétaire général adjoint de la Présidence de la République. Né le 4 août 1953 à Douala, M. Siyam Siwe Alphonse a obtenu son baccalauréat série C dans la même localité en 1971 avant de s'envoler pour Montréal (Canada) où il décroche son diplôme d'ingénier de génie civil en 1975 et de maîtrise ès sciences appliquées (géotechnique) en 1977.

De retour au pays natal, il est recruté au Centre de recherches et d'études des travaux publics (CRETP) à Yaoundé en 1977, puis se retrouve à l'annexe du LABOGENIE à Douala l'année suivante. Il est nommé entre autres chef de service, puis directeur adjoint des routes avant de devenir en mai 1984 directeur général du LABOGENIE.



Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Informatique et de la Recherche scientifique

M. JOSEPH OWONA



■ Professeur agrégé de droit public, il rentre en quelque sorte dans « sa maison » où il a occupé les postes de directeur de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), puis de chancelier de l'Université avant d'être appelé comme secrétaire général-adjoint de la Présidence. Son passage au ministère de la Fonction publique et du Contrôle de l'Etat, poste qu'il occupait jusqu'à samedi dernier, aura été marqué par de multiples sanctions infligées aux fonctionnaires indélicats.

Ministre de la Jeunesse et des Sports

M. IBRAHIM MBOMBO

NJOYA



■ Record absolu de longévité ministérielle. Depuis 1964, il passe d'un ministère à l'autre avec parfois des intermèdes dans des ambassades. Mais son domaine de prédilection reste la Jeunesse et Sports, poste sensible s'il en est, car celui qui soulève le plus de passions.

Son passage à l'Administration territoriale aura été marqué par l'assouplissement de la censure et un esprit d'ouverture qui cadre parfaitement avec la libéralisation voulue par le chef de l'Etat.

A la Jeunesse et Sports, il aura besoin de tout le charisme qu'on lui connaît pour gérer l'après-Mondiale.

Délégué général à la Sûreté nationale

M. N'NANG FRANÇOIS-ROGER



Né le 14 juillet 1938 à Zalom dans le département du Nyong-et-Mfoumou, le nouveau délégué général à la Sûreté nationale est marié et père de quatre enfants. M. François-Roger N'nang a successivement étudié à l'Ecole rurale d'Akon-lunga, à l'école régionale de Yaoundé, au lycée général Leclerc, à la faculté de droit et sciences économiques de Paris, et à l'Institut des hautes études d'Outre-mer. Au cours de ces études, il a récolté : le CEPE en 1950, le baccalauréat (2^e partie) en 1957, la licence en droit public et sciences politiques en 1962. Le tout couronné par une formation à l'Institut des hautes études d'outre-mer.

C'est en 1957 que commence sa carrière administrative. M. N'nang roule tour à tour sa bosse au parquet général de la cour d'appel du Cameroun sous tutelle, à la Présidence du gouvernement du Cameroun oriental, à l'Inspection générale de l'Etat.

Jusqu'à sa récente nomination, M. N'nang était secrétaire général du ministère de l'Administration territoriale. Membre de la commission des libertés, le nouveau délégué général de la Sûreté devra poursuivre les efforts de son prédecesseur, en vue de l'assainissement du corps de la politique, avec notamment la création récente de la police des polices.

III- Changent de portefeuille

Ministre chargé de mission à la Présidence chargé du plan de stabilisation et de la relance économique.

M. ROGER TCHOUNGUI



Il promène depuis fort longtemps sa grande carrière dans les couloirs des organismes financiers internationaux. D'abord comme directeur des contrôles économiques et des finances extérieures et jusqu'à samedi dernier, comme secrétaire d'Etat aux Finances.

Il est donc en terrain connu. Mais un terrain fort difficile. Le rétablissement des grands équilibres macro-économiques, la relance d'une croissance durable seront les défis qu'il aura à relever.

Il devra faire jouer à fond son charme habituel pour relancer le dialogue avec les organismes financiers internationaux, user de tact pour harmoniser ses rapports avec tous les autres ministères concernés par la lutte contre la crise économique.

IV- Les 10 partants



M. Emmanuel Zoa Oloa



Mme Elizabeth Tankeu



M. Joseph Tsanga Abanda



M. Oyono Ferdinand



M. Henri Bandolo



M. Abdoulaye Babale



M. Joseph Fofé



M. Meva'a M'Eboutou Michel



M. Atogho Enyih



M. Tchépanou Claude

Des commentaires variés

Depuis que le décret annonçant leur départ du gouvernement a été lu samedi sur les antennes de la radio nationale, les personnalités qui le chef de l'Etat, pour des raisons qui lui sont propres, vient de remercier font l'objet, on s'en doute, de commentaires les plus variés dans la cité.

On dirait qu'on n'attendait que cet instant pour couvrir certains de nos anciens ministres de l'opprobre.

L'affabulation a repris de plus belle. Tel croit pouvoir déterminer la faute lourde qui aurait entraîné le départ du ministre, tel autre passe le bilan de son séjour au sein du gouvernement au crible. Nul doute que dans les jours qui viennent, certains de nos grands « informateurs » du moment, vont se déchaîner pour noircir encore davantage le dossier de tel ministre aujourd'hui partant, condamner tel autre aux yeux de l'opinion, ou jeter carrière certains en enfer. Et pourtant, pour des crimes qu'ils n'auraient sans doute pas commis, que même le chef de l'Etat, qui, mieux que quiconque aura apprécié leur collaboration à sa juste mesure, est loin de leur reprocher.

Aveuglons qu'elle est bien camerounaise, cette manie qui consiste à mépriser de ceux de nos chefs qui en viennent à perdre leurs fonctions quand bien même on ignore totalement les raisons ayant véritablement occasionné leur chute, ou leur changement de situation. Sont-ils devenus si gênants pour le patron à cause de leurs initiatives démesurées ? Ont-ils détourné de l'argent ou voulu se servir de leur manteau de ministres pour s'enrichir ? Ont-ils été au cœur de scandales financiers, sociaux ou autres ?

Voilà autant de questions que nos braves compatriotes se posent en ce moment. De grâce n'allons pas trop vite en besogne pour y trouver par nous-mêmes des réponses qui nous arrangeant.

Le premier geste que l'on devrait faire en direction de ceux-là qui ont servi la nation à ce haut niveau qu'est le gouvernement, devrait être un geste de gratitude. Car, au-delà des vicissitudes de l'histoire, de la complexité de l'art de gérer les intérêts de l'Etat et de la Nation, et surtout, compte tenu de la difficulté à ajuster ses actes aux exigences et restrictions imposées par notre contexte de crise, il serait intolérant de ne voir chez nos responsables politiques et administratifs que le côté négatif de leurs actes publics et privés.

• M. Zoa Oloa Emmanuel quitte le gouvernement où il exerce jusqu'à avant-hier, les fonctions de ministre délégué à la Présidence chargé spécialement du Plan de stabilisation. Il y est entré le 4 décembre 1987. On l'avait connu longtemps sous le manteau de secrétaire général, passant indifférem-

ment de l'agriculture aux Finances et même au Plan... C'est un homme chez qui l'on retrouve la froideur du gestionnaire, une certaine rigueur caractéristique de celui qui traîne une longue tradition de manipulation de chiffres et de traitement de dossiers. Il aura joué un rôle de premier plan dans les négociations entre le Cameroun et ses partenaires financiers du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Un dossier particulièrement délicat, un casse-tête véritable dont M. Zoa Oloa est aujourd'hui dessaisi.

• Mme Tankeu Elizabeth est l'une des figures de la « vieille garde » du Renouveau. Entrée au gouvernement en décembre 1984, elle en sort la tête pleine d'idées, de projets, de connaissances sur le plan et l'aménagement du territoire. Elle a contribué dans son domaine aux négociations avec le F.M.I. et la Banque mondiale, pour ce qui est de la recherche des financements pour nos projets de développement. Notre plan d'ajustement structurel (P.A.S.) élaboré par nos experts, et son annexe qui est la dimension sociale du PAS auront occupé une grande partie de son temps ces dernières années. Par ailleurs, elle a conclu nombre d'accords avec nos partenaires étrangers pour le développement du pays.

M. Joseph Tsanga Abanda est nommé ministre le 16 mai 1988. Il est censé connaître les problèmes du commerce et l'industrie puisqu'il y a travaillé depuis des années. Pourra-t-on dire un jour que Tsanga Abanda est l'homme de la Zone franche industrielle ? Sans doute. Car c'est sous son administration que s'est conclu l'accord pour l'établissement d'une zone franche industrielle à Douala. Voilà encore un homme dont l'action aura eu un certain impact dans l'élaboration de notre nouvelle politique industrielle (valorisation des matières premières et relance des activités économiques). Il passe le flambeau à un autre à l'heure de la déréglementation.

• M. Oyono Ferdinand a été secrétaire général à la Présidence du 24 août 1985 au 21 novembre 1986, date à laquelle il est nommé ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat. On avait ironisé volontiers sur ce diplôme de carrière à l'époque. Lui qui aurait remarquablement prolongé son séjour à l'hôtel étant S.G. à la Présidence, faute d'un « logement décent ». En tout cas, M. Ferdinand Léopold Oyono aura eu à faire avancer depuis 86, l'épineux dossier des logements administratifs, qui représentent une énorme charge financière pour l'Etat en raison du coût des loyers. Un dossier pour le moins brûlant, car mettant en jeu de gros intérêts pas toujours conciliables. M. Oyono aura fait de son

mieux pour combattre la corruption qui sévit dans les services du Cadastre et des Domaines.

• M. Bandolo Henri entre dans le gouvernement le 16 mai 1988. Quand il en sort aujourd'hui, à vrai dire, cela étonne un certain public qui voyait en ce journaliste, un professionnel averti sachant de quoi il parle en matière d'information et de culture. Sa présence à la tête de ce département aura donné une impulsion nouvelle à la culture et aux arts, et générera une réflexion continue sur les problèmes de l'information à l'heure de l'ouverture. Il quitte le gouvernement laissant un bilan riche en festivals de culture, colloques, séminaires, manifestations culturelles, échanges avec les pays amis et enfin, après avoir amorcé une grande réflexion et un dialogue avec la presse privée en vue d'une plus grande valorisation de la profession.

• M. Abdoulaye Babale comme ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat du 18 juin 1983 au 21 novembre 86, date à laquelle il passe à l'Enseignement supérieur, avait déjà séduit la presse ici et ailleurs, de sa parfaite connaissance des dossiers de son département et du parti où il occupait naguère de hautes fonctions politiques. A l'enseignement supérieur, il a eu à calmer les convulsions de l'Université de Yaoundé, à pallier les insuffisances en matière de structures sociales. La recherche se porte-t-elle mieux ? Difficile à dire au vu de la modicité des moyens disponibles et de la rareté des résultats. On a tout de même vu naître le Centre national de développement de l'Informatique, autre volet des activités de ce ministère.

• M. Joseph Fofé avait bien commencé sa carrière ministérielle le 4 février 1984 au Travail et Prévoyance sociale. C'était alors un harangueur de foules, le monde du travail en avait besoin. Passé ministre de la Jeunesse et des Sports en novembre 86, il n'a pas été à l'abri de la controverse. En passion, les intérêts variés ont souvent faussé les prises de ce département ministériel. L'histoire retiendra que c'est Joseph Fofé qui, en 1990, a conduit les Lions Indomptables au « Mondiale ». Avec tous les rebondissements qu'il a connus cette expédition.

• M. Meva'a M'Eboutou était ministre délégué à la Défense chargé de la Défense, un domaine placé sous le contrôle direct du chef de l'Etat. Il serait prétentieux d'ajouter des commentaires.

Quant à M. Tchépanou Claude, ancien secrétaire général adjoint à la présidence depuis le 13 avril 1989, après avoir passé un an aux Transports, c'est un autre proche collaborateur du chef de l'Etat qui sort de son administration directe.

Enfin, il faut mentionner le départ d'un secrétaire d'Etat, M. Atogho Enyih qui jusqu'à samedi dernier était le deuxième personnage du ministère de l'Education nationale.

Quentin OTABELA

Les surprises d'un remaniement

■ Le remaniement ministériel auquel le chef de l'Etat a procédé samedi dernier peut-il être considéré comme un événement au sens strict du terme, c'est-à-dire quelque chose qui nous surprend ? On peut valablement se poser cette question quand on sait que c'est depuis le 21 juillet que le président Biya nous a annoncé la nouvelle à partir de la station française de Radio Monte-Carlo. C'est donc dire qu'il était déjà attendu par le public qui, en principe, ne devrait pas en être surpris.

Au-delà cependant du fait que nous savions tous qu'il y aurait, dans un avenir pas très éloigné, des retouches dans le sens de l'amélioration du gouvernement, le remaniement ministériel intervenu pendant le week-end revêt bien des surprises. Et de grandes.

Au premier rang de celles-ci, il y a de ce décalage observé entre l'annonce et l'événement lui-même. D'aucuns s'attendaient en effet à voir le chef de l'Etat, dès son retour de Paris, modifier l'équipe gouvernementale. Aussi, ça et là, s'est-on mis chacun suivant ses centres d'intérêt et sa sensibilité politique, non seulement à « former » son gouvernement, mais également à déclarer haut et fort que c'est le week-end prochain qu'interviendrait l'événement. On est alors de week-end en week-end sans qu'il y ait la moindre alerte du côté du Palais de l'Unité.

La politique étant devenue aujourd'hui le sujet qui fait tant délier les langues des Camerounais, ce silence n'a nullement découragé les politologues de tous bords. Bien au contraire, les rumeurs les plus folles et les plus fantaisistes ont commen-

cé à courir de plus belle. Le nouveau gouvernement sera formé dès qu'il y aura une session extraordinaire de l'Assemblée nationale dont l'objectif sera de modifier certains articles de la constitution, vous disaient, avec un air très sérieux, certains. Pour d'autres, il faut d'abord que la commission chargée de réviser la législation sur les libertés publiques termine son travail. Ainsi, l'on va repartir sur des bases beaucoup plus saines avec une nouvelle équipe gouvernementale.

CONJECTURES

Voici donc qu'au moment où l'on se perd ainsi en conjectures et que l'on commence à renvoyer aux calendres grecques l'événement parce que l'on prévoit de grands chambardements, tombe la décision du chef de l'Etat : le gouvernement est remanié. C'est la surprise totale.

Il va de soi que ceux qui prédisaient des chambardements sans précédent auront été encore les plus surpris tant l'étendue du mouvement ne correspondait nullement à leur rêve. Au total, il y aura eu, tous postes confondus, (gouvernement et secrétariat général), dix entrants et dix sortants, le reste sans changement. Personne, à moins de vouloir passer pour un petit malin aux yeux des autres, ne pouvait prévoir que c'est à cela que se limiterait le mouvement.

UNE CHOSE A RETENIR

Quant à la liste des entrants et des partants eux-mêmes, elle est loin d'être ce que les uns et les



Par OWONA Alexandre

autres avançaient. A l'exception de deux noms, le reste des partants n'a jamais figuré sur les listes de nos politologues de dimanche comme devant faire partie de la charrette.

Surprise des surprises celle-là : la fusion de certains départements ministériels, que beaucoup tenaient pour certaine parce que, laissait-on entendre, la crise nous y oblige, n'a pas eu lieu.

En définitive, il n'y a qu'une chose à retenir : le remaniement ministériel opéré samedi dernier par le président obéit, tout comme

les précédents, à la logique du prince. Nul ne peut prétendre, quel que soit son poste de responsabilité, quel que soit le degré des liens avec lui, être dans le secret des dieux. Il peut arriver que ou deux fois, que ses vœux soient ceux du prince. Mais cela ne peut l'être tout le temps tant il est vrai que ses volontés sont insondables et que son pouvoir est ici discrétaire. D'où l'effet de surprise que ne cessent de s'accompagner les actes qu'il pose dans l'exercice de ses fonctions.

O. A.

Présidence de la République

La valse des secrétaires généraux

■ L'important décret du chef de l'Etat qui a réorganisé vendredi dernier le gouvernement, a entraîné des changements à la tête du secrétariat général de la Présidence de la République. L'ex-patron de cette dernière structure, M. Edouard Akame Mfoumou a été nommé à la tête du département de la Défense ; il est remplacé par M. Sadou Hayatou, précédemment ministre des Finances.

M. Sadou Hayatou est le huitième secrétaire général de la Présidence depuis l'avènement du président Biya à la magistrature suprême le 6 novembre 1982. Les personnalités suivantes ont animé cette structure avant lui : Sadou Daoudou (6 novembre 1982 - 18 juin 1983), Joseph Zumbo (18 juin 1983 - 4 février 1984), Abouem à Tchoyi (4 février 1984 - 24 août 1985), Ferdinand Oyono (24 août 1985 - 21 novembre 1986), Jean Nkette (21 novembre 1986 - 16 mai 1988). Il était secrétaire général du gouvernement Paul Tessa (16 mai 1988 - 13 avril 1989), Edouard Akame Mfoumou (13 avril 1989 - 8 septembre 1990).

Les huit années, le secrétariat général de la Présidence a été dirigé par huit personnalités, ce qui pourrait traduire le caractère « éjectable » de cette fonction et amène à s'interroger.

Cette valse des secrétaires généraux de la présidence traduit-elle la difficulté qu'a le chef de l'Etat à trouver une personnalité apte à coordonner et à animer de façon durable l'action du gouvernement ?

Tout porterait à priori à la croire, si on s'en tient uniquement aux

changements intervenus à la tête de cette structure. Mais la quantité et la complexité des tâches dévolues au secrétaire général de la Présidence de la République peuvent donner à penser que la valse de ces responsables obéit à un choix du chef de l'Etat : éviter de faire que ces derniers ne s'ensuivent ou se détruisent physiquement.

Faut-il rappeler que si la suppression du poste de premier ministre a eu pour conséquence l'accroissement des pouvoirs du secrétaire général de la Présidence de la République, elle s'est accompagnée d'un surcroît de travail difficile à accomplir efficacement sur une très longue période ?

Les changements fréquents des secrétaires généraux de la Présidence de la République ne sauraient uniquement être interprétés comme une rupture de confiance, ils apparaissent au contraire comme un choix du chef de l'Etat, dans un souci d'efficacité.

Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler que d'importants postes ministériels ont été confiés à anciens secrétaires généraux de la Présidence de la République. C'est le cas de M. Abouem à Tchoyi qui est allé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Ferdinand Oyono à l'Urbanisme et Habitat, M. Paul Tessa aux Travaux publics et Transports, le dernier en date, M. Edouard Akame Mfoumou s'est vu confier vendredi dernier le ministère de la Défense.

BADJANG ba NKEN

ECHOS

LANCEZ LA MUSIQUE

■ Lorsque samedi dernier vers 13h30, le présentateur du journal parlé de la CRTV/radio annonce d'importants textes, presque tous les auditeurs retiennent leur souffle. A Mbog-Mbi au niveau du marché, tous les véhicules s'immobilisent. Des attouchements se créent. Quelques minutes après, la vie reprend son cours normal. Des vendeurs à la sauvette improvisent un chant. L'un d'eux, les deux bras en l'air, lance : « C'est bon. Il est parti. Mettez nous « Essamba ». ■

BUFFET POUR TOUS

■ Deux jours après la formation du nouveau gouvernement, la fête continue chez les ministres. Dans leurs résidences respectives devenues subitement des lieux de rassemblement et de réjouissance, la bouffe et le champagne vous sont servis en permanence. C'est sans doute pour cette raison que certains citadins vont de résidence en résidence.

LE MALHEUR DE L'AUTRE

■ Réjouissance d'un côté, chagrin de l'autre : telle est l'atmosphère qui régnait jusqu'à hier soir au quartier dit « Vallée de la mort », où vivaient en bons voisins et en honnêtes collègues deux ministres. Aujourd'hui, l'un devient un haut responsable à la Présidence de la République tandis que l'autre rejoint le rang des anciens ministres.

CONFIDENT OU TRAITRE ?

■ On le rencontre dans tous les milieux et dans presque toutes les cérémonies. C'est l'homme à tout faire, capable d'assurer aussi bien le protocole lors d'un enterrement que le service d'ordre pendant un meeting politique. Malgré cet activisme, un gran flou l'entoure. Depuis samedi dernier, ce personnage insaisissable tourne autour de tous les nouveaux collaborateurs du chef de l'Etat. Il se fait tour à tour confident, conseiller et même directeur de conscience. Heureusement, les ministres ne sont pas dupes : ils connaissent leurs vrais amis et n'oublient pas qu'une confidence peut cacher une trahison.

REGRET

■ « Monsieur le ministre, ne partez pas. Je vous prie de faire encore quelque chose pour moi ». C'est en ces termes qu'un homme d'affaires ayant un dossier d'agrément en instance a résolu hier d'aller se lamenter sur le triste sort de son ancien camarade de lycée écarté du gouvernement. Il ne l'a malheureusement pas rencontré : le ministre déchu se trouvait chez son successeur.

LUC ANGOLA NANGA

Les remaniements ministériels depuis 82**Vers toujours plus d'efficacité***S'entourer d'une équipe toujours plus efficace.***Hermann NJIPGANG****Chronologie**

06/11/82 : modification limitée à la composition du gouvernement.
12/04/83 : réorganisation et remaniement du gouvernement.
18/06/83 : remaniement
22/08/83 : remaniement
04/02/84 : suppression du poste de Premier ministre et remaniement accompagné d'importantes innovations.
07/07/84 : remaniement
24/08/85 : remaniement
21/11/86 : réorganisation du gouvernement et remaniement ministériel.
04/12/87 : remaniement ministériel et réorganisation du gouvernement : un ministère délégué à la Présidence chargé de la Stabilisation.
16/08/88 : remaniement ministériel et réorganisation du gouvernement.
13/04/89 : remaniement ministériel
08/09/90 : remaniement ministériel.

La fonction ministérielle

■ Bien plus que la tenue programmée des congrès et autres conseils du parti, bien plus encore que les résultats plus ou moins prévisibles des électeurs, le remaniement ministériel demeure, sous nos cieux, l'événement politique le plus spectaculaire. Parce qu'il survient généralement au bout d'une longue période d'attente collective, à la fois pleine de jeux de probabilité et entrecoupée d'énerveries et d'insomnies, un remaniement, à chaque fois, revêtut, le visage serein de la délivrance et du soulagement. C'est toujours, en tout cas, un dénouement, dans la mesure où il apporte enfin des réponses, quelle qu'en soit la nature, aux attentes des uns et au désespoir des autres.

Samedi, 8 septembre 1990, le dernier remaniement ministériel a, sans aucun doute et peut-être plus nettement que tous les autres qui l'ont précédé sous le Renouveau national, parfaitement rempli ces rôles cités plus haut. Son attente passablement longue l'a, pour ainsi dire, grandi davantage dans l'impatience des Camerounais. Ses « surprises » de taille et multiples ont confondu bien des faiseurs de pronostics, tout en mettant bien en exergue le fait qu'en matière de certains actes déterminants du pouvoir, seul le prince sait ce qu'il est en train de faire.

Le gouvernement du 8 septembre 1990 est bien et bien là. Il est définitivement sorti de nos supputations hasardeuses pour s'ins-

taller dans nos réalités actuelles et historiques. A partir de maintenant, nos états d'âme et nos élans divers ne sont plus, par rapport à l'événement, pris en compte. Le prince a décidé. L'intendance doit suivre. C'est de cette manière que les peuples, tous les peuples du monde, quand l'ordre et la discipline ne connaissent pas de hiatus, tissent leur histoire et assument la plénitude de leur destin.

Dans tout cela, il nous reste tout de même à nous demander à quoi une fonction ministérielle peut bien correspondre aujourd'hui. La réponse à cette question ne doit être ni hâtive, ni sans nuances. Autrement, c'est sans hésitation que l'on affirmerait que, chez nous, par les temps qui courent, un ministre ne vaut plus grand' chose. Et on est tellement à deux doigts de le penser qu'aucune action d'éclat, à l'heure actuelle, ne garantit plus à un membre du gouvernement son maintien dans la prochaine équipe. Tout paraît, au contraire, « essentiellement précaire et révocable », selon la belle expression des temps coloniaux. Cela est d'autant plus déroutant que même des critères parfois en hausse chez nous, tels l'appartenance à une même tribu ou à une même région, les diplômes universitaires ou des alliances diverses semblent plus peser bien lourd à l'heure des grandes décisions.

C'est facile à constater : l'espérance de vie d'une fonction ministérielle correcte sous le Renouveau tourne désormais autour

d'une vingtaine de mois. Ce n'est pas beaucoup. Cela n'a, de toute façon, aucune commune mesure avec ce à quoi nous avons été habitués naguère, quand des ministres restaient fidèles au poste pendant près de deux décennies.

En optant ainsi pour la brièveté des mandats ministériels, le Renouveau entend : donc banaliser au maximum la fonction même de ministre ? Cela n'est pas évident. Etre ministre ne sera jamais banal, quel que soit le gouvernement en place. Assurément, les personnalités qui ne font plus partie du gouvernement ne sont pas rejetées. Elles ne quittent pas définitivement la scène politique. Elles n'ont jamais été de simples pions sur l'échiquier du pouvoir. Au contraire, elles ont été, à une époque donnée, des agents principaux et de grands animateurs grâce auxquels et par lesquels le pouvoir a pu se manifester et trouver ses multiples expressions.

Toutefois, l'urgence des cas et les contraintes du pouvoir, à une période donnée, peuvent être telles qu'elles finissent par imposer une volonté d'efficacité dans l'action qui ne s'accorde plus nécessairement des règnes trop longs. Les gens ont alors seulement tort de chercher à trouver des raisons logiques à ces arcanes inextricables dont seul l'exécutif, dans la plénitude de ses prérogatives, mèle et démèle les fils.

Patrice ETOUNDI MBALLA.

Présentation socio-professionnelle du nouveau gouvernement

Entrée en force des jeunes

Quelles sont les tendances socio-professionnelles du gouvernement de samedi dernier et la moyenne d'âge des ministres après une entrée remarquée des jeunes et le maintien d'une seule femme à son poste ?

Les lignes qui suivent tentent de répondre à toutes ces questions.

• Les administrateurs civils

Il y a une nette domination des fonctionnaires de ce corps de l'Etat. Ainsi on les retrouve à la tête des ministères suivants : Administration territoriale, Finances, Défense, Urbanisme et Habitat, Fonction publique et Contrôle de l'Etat, Jeunesse et Sports, ministère chargé du Plan de stabilisation et de Relance économique. On les retrouve également à la Délegation générale à la Sécurité nationale, aux secrétariats d'Etat aux Finances, au Plan et à l'Aménagement du territoire et au Développement industriel et commercial. Il est à noter que le secrétaire général de la Présidence de la République est de ce corps.

• Les professeurs d'Université

Ils sont maintenant au nombre de quatre : Joseph Owona au MESRES, Augustin Kontchou Kouemgnou au MINFOC, Joseph Mboui au MINEDUC et René Owona au MINDIC. C'est le corps qui a le plus gagné dans le dernier remaniement en passant de 2 à 4 membres.

• Les diplomates

Ils sont deux. Le départ de Ferdinand Oyono est compensé par l'arrivée de M. Joseph Yunga Teghen, secrétaire d'Etat à l'Education qui est diplômé de carrière comme l'actuel ministre des Relations extérieures, Jacques Roger Booh Booh et Francis Nkwan des Mines, Eau et Energie.

• Les ingénieurs

Après leur absence dans le précédent gouvernement, on en

compte un seul maintenant dans la nouvelle équipe avec Marcel Niat Njifenji qui prend en charge le ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire. Le jeune Siyam Siewe quant à lui devient secrétaire général-adjoint de la Présidence de la République.

• Les magistrats

C'est le statu quo avec Adolphe Moudiki à la Justice et Benjamin Itoé au Tourisme.

• Les autres corps

- Médecins (1) ministère de la Santé publique
- Docteur vétérinaire (1) ministère de l'Elevage, des Industries animales et des Pêches
- Cadres financiers (3) ministères des Postes et Télécommunications, ministère des Affaires sociales et de la Condition féminine et ministère de l'Agriculture.

• Répartition par âge

La moyenne d'âge du gouvernement du 8 septembre tourne autour de 48 ans. Le plus jeune membre a 35 ans et le plus âgé Gilbert Andze Tchoungui, 60 ans.

* Les moins de 40 ans

Ils sont bien représentés malgré leur jeune âge. Deux viennent de faire leur entrée dans le gouvernement. Il s'agit du ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Henri Eyebe Ayissi et du secrétaire d'Etat à la Sécurité nationale.

aux Finances Urbain Olanguena Awono. Tous deux sont nés en 1955. Siyam Siewe, secrétaire général-adjoint à la présidence de la République est quant à lui né en 1953. Ils rejoignent les ministres Bokam du Travail et de la prévoyance sociale, Abogo Nkono secrétaire d'Etat au MINCI et Ndanga Ndanga, secrétaire d'Etat au MINPAT.

* Entre 41 et 50 ans

Ils sont moyennement représentés. On les trouve à la Fonction publique et Contrôle de l'Etat, Enseignement supérieur, Information et Recherche scientifique, Plan de stabilisation et de Relance économique, Information et Culture et secrétaire d'Etat à l'Education nationale.

* Plus de 50 ans

Ils sont les plus nombreux malgré le rajeunissement de l'équipe. On les trouve aux ministères suivants : Jeunesse et des Sports, Elevage, Industries animales et Pêches, Plan et Aménagement du territoire, Agriculture, Santé, Finances, Administration territoriale, Justice, Tourisme, Mines, Eau et Energie et Délégué général à la Sécurité nationale.

• Répartition par sexe

Il ne reste plus qu'une seule femme au gouvernement. Mme Yaou Aïssatou des Affaires sociales et de la Condition féminine, l'autre femme Mme Elizabeth Tankeu étant sortie. Elle occupait le portefeuille du Plan et de l'Aménagement du territoire.

Isidore MENDENG

CONCEPTION-ARTISTISQUE :
Zacharie MVE

« Le Message du Renouveau »

En vente à Yaoundé :

- Siège de la SOPECAM
- Librairie des Editions C.L.E
- Librairie Hermès Mémento
- Librairie Moderne
- Afrique Promotion
- Librairie Formule 13
- Librairie de l'Université
- Librairie « 3 Pyramides »

Distributeur : MESSAPRESSE
Prix : 4 000 F

Le nouveau gouvernement

Ministre délégué à la présidence chargé de la Défense	M. Akame Mfounou Edouard
Ministre de l'Administration territoriale	M. Andze Tsoungui Gilbert
Ministre des Affaires sociales et de la Condition féminine	Mme Yaou Aïssatou
Ministre de l'Agriculture	M. John Niba Ngu
Ministre chargé de Mission à la Présidence	M. Ogork Ebet Ntui
Ministre du Développement industriel et commercial	M. Owona René
Ministre de l'Education nationale	M. Mboui Joseph
Ministre de l'Elevage, des Pêches et des industries animales	M. Hamadjoda Adjoudji
Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Informatique et de la Recherche scientifique	M. Joseph Owona
Ministre des Finances	M. Bassiliken Simon
Ministre de la Fonction publique et du Contrôle de l'Etat	M. Garga Haman Adj
Ministre de l'Information et de la Culture	M. Kontchou Kouemgnou Augustin
Ministre de la Jeunesse et des Sports	M. Mbombo Njoya Ibrahim
Ministre de la Justice garde des sceaux	M. Moudiki Adolphe
Ministre du Tourisme	M. Benjamin Itoé
Ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie	M. Nkwan Francis
Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire	M. Niat Njifenji Marcel
Ministre des Postes et Télécommunication	M. Sandra Ouamarou
Ministre des Relations extérieures	M. Jacques Roger Booh Booh
Ministre de la Santé publique	M. Mbède Joseph
Ministre des Travaux publics et des Transports	M. Tessa Paul Jean-Baptiste
Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale	M. Bokam
Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat	M. Eyebe Ayissi Henri
Ministre chargé de Mission à la Présidence	charge du Plan de M. Roger Tchoungui
Secrétaire d'Etat à la Défense	M. Ahmadou Ali
Secrétaire d'Etat aux Finances	- M. Inoni Iphraim
Secrétaire d'Etat à l'Agriculture	- M. Olanguena Awono Urbain
Secrétaire d'Etat au Développement industriel et commercial	M. Tikela Kemone M. Abogo Nkono Louis
Secrétaire d'Etat à l'Education	M. Yunga Teghen
Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Aménagement du territoire	M. Ndanga Ndinga

UNE EXPÉRIENCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

Le Rwanda



Rédigé en termes simples et émaillé de schémas propres à faciliter la compréhension et l'assimilation, cet ouvrage met en lumière les actions entreprises ou prévues en matière économique au Rwanda, après avoir présenté ce petit pays (26.336 km²) d'Afrique centrale surpeuplé (7.000.000 d'habitants).

Il est l'œuvre de M. Jean NKUETE.

192 pages — 2.000 F

Distribué par MESSAPRESSE.

Centre universitaire de Dschang

Réunion sur la production agricole en Afrique

Le Centre universitaire de Dschang a abrité du 14 au 16 juin derniers une réunion conjointe OUA/CPI/CARFOP sur l'amélioration quantitative et qualitative des produits agricoles en Afrique.

Dans son allocution d'ouverture des travaux, celui qui était encore le directeur général du Centre universitaire de Dschang, M. René Owona représentant le MESIRES empêché à loué cette initiative de l'OUA et le Cameroun du fait de leur prise de conscience pour la formation des spécialistes de hauts niveaux dont l'Afrique a besoin dans le domaine de la protection des cultures. Cette réunion conjointement organisée par le conseil phytosanitaire inter-africain (CPI), le Centre africain de recherche et de formation phytosanitaire (CARFOP) et le Centre universitaire de Dschang est la première du genre tenue à ce jour dans l'enceinte du CARFOP créé après les quarante unième et cinquantième session du conseil des ministres de l'OUA en 1980 à Lagos.

Selon le secrétaire scientifique du conseil phytosanitaire inter-Africain M. Abel Lebrun Mbiele, beaucoup de pays membres de l'OUA sont encore dépourvus des structures techniques prioritaires et pourtant ils continuent à entretenir intensément des échanges commerciaux internationaux et à importer du matériel végétatif et des semences végétales à des fins de développement de leurs pays. Conséquences, ces pays servent des points d'entrée au continent, des parasites d'origines étrangères contaminant les produits végétaux.

Les préoccupations techniques face à ces graves infestations et infections des cultures dans les pays dotés desdites structures se caractérisent dans la majorité des cas par les épandages chimiques dont les méfaits sur les environnements traités ne sont plus à démontrer. Dans cette optique il convient de renforcer et d'orienter les opérations de recherche vers les nouvelles techniques d'intervention phytosanitaire.

La 1^{re} promotion des étudiants de ce cycle doctoral d'études spécialisées en protection de culture admise à Dschang regroupe les originaires du Bénin, du Cameroun, Congo, Guinée Conakry, R.C.A et Nigéria. Le Cameroun a été choisi comme pays devant abriter le CARFOP en raison de sa terre de diversité géographique et climatique qui relic la zone forestière équatoriale humide à la zone soudano-sahélienne aride en passant par les hauts plateaux centraux. Sa diversité sociale et culturelle a aussi bien permis le brassage du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest de toutes les civilisations et de toutes les variétés culturelles africaines. Enfin, pays bilingue avec le français et l'anglais comme essentielle de la communication, le Cameroun est le point de liaison des deux principaux croissants linguistiques de l'Afrique sub-sahélienne.

Ces atouts de très grande classe sont

harmonieusement complétés par l'ambition du centre universitaire de Dschang qui se veut d'être une institution des sciences de l'agriculture ouverte à tout le continent africain et orientée vers une unité de recherche et d'expérimentation, d'enseignement et d'application des sciences et de la technologie appliquée au développement de l'agriculture africaine.

En marge de ce qui précède, la préparation de cette rencontre sur des bases biennales suivant la proposition du secrétaire scientifique en matière des réunions de travail sur le biocontrôle aura contribué efficacement aux études du grave problème que constitue aujourd'hui la satisfaction des besoins alimentaires et économiques des populations et des pays africains. En somme les trois jours d'intenses activités sur les présentations et les communications sur les grandes lignes du programme de biocontrôle des institutions respectives en Afrique, sur les activités techniques déployées, les difficultés rencontrées, les suggestions éventuelles proposées pour leur résolution et les grandes lignes du programme ont permis l'élaboration d'une liste exhaustive de principaux nuisibles économiquement biocontrôlables en agriculture africaine.

Emmanuel TCHAPNDA
(SPC/Ouest)

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
DIRECTION GENERALE
DES GRANDS TRAVAUX
DU CAMEROUN**

Résultat d'appel d'offres

La Direction générale des Grands Travaux du Cameroun communique :

L'entreprise Andrade Gutierrez a été retenue pour la réalisation de l'opération objet de l'Appel d'Offres international n° 009/89/PR/DGTC du 15 novembre 1989 pour les travaux d'aménagement de voirie de Douala, lot V8 Japoma.

L'entreprise Andrade Gutierrez est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Direction générale des Grands Travaux du Cameroun - Direction des marchés - Mbala II à Yaoundé, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Enfin, les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de passer à la Direction générale des Grands Travaux du Cameroun avant le 28 septembre 1990 retirer leurs soumissions. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautionnement de soumission pour les sociétés non retenues.

— AFRICA CONTENEUR 90 —

DOUALA • 8-12 OCTOBRE 90

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun - C.N.C.C. - et le Port Autonome de Rouen - P.A.R. - organisent à Douala, du 8 au 12 octobre 1990 un symposium sur la conteneurisation en Afrique. Les travaux d'**Africa Conteneur 90** se dérouleront en trois commissions :

- Acheminement du conteneur : équipement et infrastructure
- Problèmes juridiques et procédures administratives
- Coûts et tarification.

Pour tous renseignements et inscriptions :



CONTACT AFRIQUE
C.N.C.C. - B.P. 1588
DOUALA - Cameroun
Tél. (237) 42.32.07
Télex 5669 KN
Fax : (237) 42.89.01



CONTACT EUROPE
PORT AUTONOME DE ROUEN
B.P. 4075
76022 ROUEN Cedex - France
Tél. (33) 35.52.54.45
Télex 771541 F
Fax : (33) 35.52.55.02

SETRACUCAM

On cherche à redorer le blason

A quelques jours seulement de la rentrée scolaire, le président du Syndicat national des transporteurs par cars et autobus (SETRACUCAM), M. David Djomo, a convoqué les membres de sa corporation vendredi à la Chambre de commerce et de l'industrie de Yaoundé pour une réunion de sensibilisation et d'information.

■ La sensibilisation portait essentiellement sur les mesures de prudence que doivent respecter les transporteurs surtout lors de la reprise des classes. M. Djomo a fait ainsi d'importantes recommandations sur la hausse illicite des tarifs de transports, les surcharges de toute nature, la conduite en état d'ivresse, le raccolage, la concurrence déloyale, l'excès de vitesse

dont personne n'ignore les conséquences souvent tragiques.

L'information a, quant à elle, tournée autour des dispositions prises par les pouvoirs publics sur la gestion des gares routières, ainsi que sur certains rappels élémentaires. M. Djomo a notamment déploré des interprétations erronées des textes sur la gestion des gares routières. Heureusement, un

communiqué conjoint N° 4805 du 18 juillet 1989 des ministres de l'Administration territoriale et des Travaux publics et des transports. Ainsi, la gestion de l'infrastructure incombe aux municipalités tandis que celle des voyages ou déplacements appartient aux voyageurs représentés par la SETRACUCAM.

C'est dans cet ordre d'idée que le président du Syndicat des transporteurs par cars et autobus a donné lecture de l'arrêté communal N° 063/90/AC/CCU du 17 août 1990 portant réglementation des chargements des cars et autobus dans les gares routières de Yaoundé.

A la lumière des instructions dudit arrêté, M. Djomo a demandé aux transporteurs de remettre la taxe journalière de 250 F. CFA à l'agent communal, et de s'organiser à l'intérieur des gares routières de manière ordonnée pour bien gérer le matériel roulant qui est leur propriété.

Il a en outre fait appel au civisme fiscal de ses confrères et de respecter les nouveaux documents dont le bordereau de route qui va désormais renseigner non seulement toute l'administration dans ses besoins de statistiques et de contrôle, mais aussi le transporteur sur l'exactitude des recettes du car et sur les excès de vitesse et autres malversations des chauffeurs.

Pour finir, le président de SETRACUCAM a émis quelques doléances : l'allègement des formalités du contrôle routier pour éviter les pertes de temps aux transporteurs et aux passagers ; l'assouplissement des exigences en matière de contrôle de la boîte à pharmacie dont certains produits sont inexistant sur le marché local et enfin l'allègement des conditions de recouvrement des arriérés d'impôt.

Michel MINKA MAYEMI

Marché du travail urbain en Afrique

Un cours s'ouvre aujourd'hui à Yaoundé

■ Le ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire préside cet après-midi au CRADAT, l'ouverture d'un cours de formation en vue de promouvoir l'analyse du marché du travail urbain en Afrique. Organisé par le Bureau international du Travail, ce cours qui regroupe les participants venus du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte-d'Ivoire, de Guinée, du Mali, de Mauritanie, du Sénégal, du Togo et du Zaïre est financé par l'USAID, la CEE et l'Unité DSA de la Banque Mondiale. La fin des travaux est prévue pour le 12 octobre prochain.

Le défi majeur au cours des prochaines années pour l'Afrique consistera à dynamiser un marché du travail urbain, selon l'analyse de l'IIES et l'Université de Bordeaux.

Dans les années soixante, les problèmes de main-d'œuvre étaient surtout abordés sous l'angle du transfert intersectoriel rural-urbain et de l'absorption dans le secteur moderne. Or, dès le début des années soixante-dix, la transition économique dans la plupart des pays africains a créé une dynamique sociale de longue période entièrement nouvelle et imparfaitement maîtrisée.

A cette évolution structurelle s'est juxtaposée au cours des années quatre-vingt une nouvelle dynamique des systèmes sociaux, génératrice de conflits ouverts ou de résistances cachées. L'incidence et la répartition des coûts sociaux des Programmes d'ajustement structurel sont susceptibles de favoriser le développement des conflits internes, peu propices à l'accélération de la transition économique.

L'évolution complexe du marché du travail urbain est un aspect essentiel de ce processus de transformation de la société. Bien que la recherche de compétitivité au niveau international incite à réduire les rigidités inhérentes au marché du travail, les conséquences du fonctionnement de ce dernier en termes d'emploi, de revenus, de formes de travail et de protection sociale sont des déterminants fondamentaux d'un développement plus égalitaire.

Depuis près de vingt ans, l'analyse du marché urbain en Afrique s'efforce de prendre progressivement en compte ces nouvelles dimensions du système social, et d'expliquer la persistance des symptômes d'un fonctionnement imprévu du marché du travail urbain : accès à l'emploi limité, existence de taux de chômage élevés, vulnérabilité de certains groupes en termes de chômage et de pauvreté, et le développement des formes de travail précaires.

En réalité, si ce nouveau cheminement du développement a profondément influencé les axes principaux de la recherche sur le marché du travail urbain, la diversité des analyses est étroitement dépendante de l'hétérogénéité des références théoriques et doctrinales. Les analystes du marché sont également homogènes parce que l'Afrique n'est pas un continent uniforme. Aux rythmes différents d'urbanisation s'ajoutent des écarts sensibles de niveau de développement. A cet égard, il semble que les aspects majeurs des analyses du marché urbain en Afrique puissent être appréhendés autour de deux idées. Certaines études ont été d'un côté centrées sur les « déséquilibres statiques du marché du travail », avec une préoccupation majeure : l'allocation optimale des ressources. D'un autre côté, l'analyse du marché du travail a été abordée sous l'aspect de la « dynamique de l'offre et de la demande du travail ». Dans ce cas, les problèmes d'emploi, de revenus, et de pauvreté, voire d'accumulation de capital ont focalisé les objectifs de la recherche.

Ainsi la littérature du marché du travail en Afrique montre que ces thèmes sont peu explorés. Or, approfondir la connaissance des liens entre la structure du marché du travail et la pauvreté permettrait de contribuer à élaborer des politiques en faveur des plus démunis, et par ce moyen à promouvoir un développement plus égalitaire.

ANYEE ANYEE

A SORTIE...

CAPTAC

■ Le comité directeur de la Conférence des administrations des postes et télécommunications de l'Afrique centrale (CAPTAC) se tiendra à Yaoundé du 20 au 24 novembre 1990.



L'annuaire téléphonique disponible

■ L'annuaire officiel des abonnés au téléphone, édition 1990, est disponible depuis le 11 juin 1990. La distribution se fait comme suit :

1. - Les services officiels, publics et para-publics, les corps diplomatiques et consulaires, les organismes internationaux installés à Yaoundé peuvent s'approvisionner au bureau des annuaires sis au 6^e étage, porte 606, ministère des Postes et Télécommunications munis d'une liste exhaustive de leurs numéros de téléphone ;
2. - Les abonnés privés de Yaoundé y compris les fonctionnaires bénéficiant du téléphone à domicile sont servis à l'Agence commerciale des télécommunications (ACTEL) sis en face du commissariat central ;
3. - Dans les provinces, les abonnés s'approvisionnent dans leurs agences commerciales de télécommunications (ACTEL) d'attache.

Il est rappelé aux abonnés qu'il n'est donné qu'un seul annuaire par numéro de téléphone.



La gare routière de Mbalmayo : on est déjà à l'étroit.

Importante société secteur pétrolier

Recherche

- 1 jeune cadre technico commercial,
- 1 jeune cadre commercial.

- Diplôme d'ingénieur mécanique, physique ou chimique,
- Grande école de commerce,
- Ingénieur Grande école,
- 35 ans maximum,
- Bon communicateur,
- Proactif,
- Etre prêt à se déplacer souvent,
- Représentatif.

Adresser lettre manuscrite de motivations + C.V. détaillé à CPE - BP. 1137 Douala.

Avec contact téléphonique sous référence AF/ON (réponse assurée).



FPCE

■ Un séminaire des cadres de contrôle du ministère de la Fonction publique et du Contrôle de l'Etat s'ouvre demain ici à Yaoundé.



Espacement des naissances

■ Le séminaire-atelier sur l'espacement des naissances se poursuit à l'OCEAC. Les travaux prennent fin le 15 septembre prochain.



La prévision météo : Hier et aujourd'hui

Depuis des temps immémoriaux, l'homme a toujours rêvé de prévoir le temps, pour mieux s'organiser et s'adapter à son milieu. Avant l'avènement de la météorologie, il n'avait alors à sa disposition que l'observation des phénomènes physiques et métaphysiques. Il ne disposait d'aucun appareil de mesure directe ni d'enregistrement. Ces méthodes empiriques de prévision du temps ont fait leur beau temps.

On remarque que l'observation des phénomènes et son interprétation sont spécifiques au milieu et à son occupant. C'est ainsi que l'habitat de la région tempérée essaiera de prévoir la neige, la durée ou la rudesse de l'hiver, etc ; tandis que celui de la région tropicale essaiera de prévoir la chaleur, la durée ou la rudesse de la saison sèche.

Selon qu'on est cétier, montagnard ou saharien, on se soucie de prévoir les crues, les vents ou les étages. Quel que soit le pays, l'ethnie ou la région, toutes ces observations empiriques étaient basées sur le comportement des hommes, des animaux et des plantes.

Les Africains, réputés pour leur attachement à la nature et à la terre, tenaient compte de tous les comportements animaux et végétaux parce qu'ils étaient plus ou moins annonciateurs d'un phénomène ou d'un éventuel changement du temps.

C'est ainsi qu'on pouvait être sûr à court terme d'une pluie après le chant du crapaud (il

chante rarement) ou après l'apparition de l'arc-en-ciel. Le passage d'une espèce de papillons noirs se déplaçant en essaim ou la sortie du rouge-gorge présageait la rudesse de la saison sèche prochaine.

Chacun se rappelle aujourd'hui de ces « observations-lois » qui ont régi la vie de nos parents et qui sont encore racontées dans certains villages par des patriarches.

EMPIRISME PLANETAIRE

L'observation empirique en vue de prévoir le temps n'était pas l'apanage des seuls Africains. En Europe, on ignorait aussi l'usage d'appareils pour mesurer les phénomènes observés. Et comme en Afrique, l'Européen ne prévoyait le temps qu'à partir des observations des comportements animaux et végétaux. C'est ainsi que la pluie ou la neige pouvait apparaître s'il se formait autour de la lune un anneau. Les démangeaisons dans une cicatrice, les douleurs dans les rhumatismes et les cors au pied étaient aussi des signes de pluie. Le beau temps était annoncé par le redressement de la fleur du pavot ou la contraction de la rose de Jéricho. Le trèfle lui, renfermait ses fleurs à l'approche de la tempête, etc.

Aujourd'hui, la prévision du temps est devenue une science presqu'exacte. Mais celle-ci requiert évidemment une compréhension parfaite des mécanismes qui président à l'évolution de la circulation atmosphérique.



Chaque abri météo est équipé d'un thermographe, d'un thermomètre, d'un hygromètre et d'un évaporomètre.

rique. La prévision à courte échéance est donnée quotidiennement par les offices météorologiques.

Les prévisionnistes utilisent les cartes de distribution des températures, des pressions, etc, qui leur donnent la localisation des anticyclones, des dépressions, des fronts. En se basant sur la situation de la veille, ils établissent des prévisions pour les 24 heures à venir, soit par extrapolation, en supposant quel pourra être le mouvement des perturbations, soit en se reportant à des analogies, situations comparables qui ont eu lieu dans le passé.

Grâce à une panoplie d'appareils, dont les noms se terminent généralement par « mètre » ou « graph », de navires et satellites météorologiques, les prévisionnistes sondent le temps qu'il fera demain.

Malgré la volonté manifeste de l'homme moderne de gouverner la pluie et le beau temps, en provoquant parfois des pluies artificielles, ses succès jusqu'ici sont restés très limités. Pire, certaines pluies devenues acides à cause de l'action de l'homme, font actuellement des ravages dans les forêts des pays développés.

NTA à BITANG



Un ballon de sondage sur le point d'être lâché dans l'atmosphère.

AU QUARTIER Cité-SIC

La grogne des malades

Déjà déçus par la Société immobilière du Cameroun dont les conditions de vente des logements rendues récemment publiques ne les ont nullement concernés, les habitants de la Cité SIC de Bassa vivent un autre calvaire.

Il ne s'agit point de l'insalubrité dans laquelle ils se complaignent avec résignation. Il s'agit tout simplement, pour les malades, des difficultés à trouver gratuitement des médicaments dans le dispensaire public du coin.

Tout, en effet, fait ici l'objet d'ordonnance : des simples maux de tête ou de ventre aux blessures en passant par la fièvre ou la diarrhée. Ah ! qu'il est loin le temps où gratuitement on distribuait des nivaquines, des aspirines, etc. Et, pour une blessure, on vous pansait la plaie.

Le phénomène se passerait de tout commentaire si, en vous prescrivant une longue ordonnance pour une simple fièvre, on ne vous proposait pas des remèdes sur place. Evidemment, aux prix pratiqués dans les officines pharmaceutiques, tout en vous invitant à donner ce que vous avez. En plus, pour les examens de selles ou de sang au laboratoire, les tarifs imposés sont taillés sur mesure : allant de 700 à 2 000 F. CFA, voire plus.

N'exigez surtout pas de régu. On vous fera comprendre que cela se pratique ailleurs. Alors, les patients de la Cité SIC se demandent d'où proviennent ces médicaments proposés en vente et dans quelle caisse vont les sous des examens. En tout cas, c'est la grande grogne à la Cité.

Pamphile C. AKONO

NOUVEAUTÉS

L'Expression française et Guide phraséologique

Avec ces deux ouvrages, les Editions SOPECAM font partager les fruits des recherches d'un instituteur chevronné. Ils constituent ainsi de précieux instruments de travail pour les élèves du primaire et pour le grand public.



POINTS DE VENTE

A Yaoundé
— Librairie Saint-Paul
— Librairie Moderne

A Batoussam
— Librairie de Tamdja
— Librairie de la Couronne



Et dans d'autres bonnes librairies



CRTV/DOUALA

5h30 : Sensibilisation et animation en langue nationale, **7h10 :** Littoral actualité matin, **7h25 :** Publicité et communiqués, **7h35 :** Bonne fête, **8h05 :** Les matinées de CRTV/Dla, (sciences et technologie), **9h05 :** Woman corner, **10h05 :** Sciences and technology, **11h05 :** Melting pot, **12h00 :** Littoral midi magazine, **12h00 :** Littoral midi magazine, **12h35 :** Pages spéciales CRTV/Dla, **14h00 :** Luncheon date, **16h00 :** Le grand chapiteau, **17h05 :** Magazine d'information en L.N., **18h05 :** Information en langue nationale, **19h15 :** Local news and announcements, **19h30 :** Littoral actualité soir, **20h20 :** CRTV/Service avis de décès, **20h40 :** RDPC magazine, **21h05 :** Découvertes concours, **21h50 :** Avis et communiqués, **22h15 :** Variétés.



POLICE

Commissariat Central : 42-50-25 ou 42-11-90.
Groupe mobile d'intervention : 42-15-50.

SECURITE

Légion du Littoral : (Gendarmerie) 42-19-80 ou 42-76-00.
Groupe d'escadron n° 2 : 42-41-15 ou 42-36-28.

Show-biz

Les concerts en chute libre

L'avenir se trouve peut-être dans les cabarets-spectacles qui impliquent davantage le public.

Dans cette salle de spectacles de la capitale, il est 22h. Ça fait une heure qu'un public relativement important attend le début du concert annoncé deux semaines durant à grand renfort publicitaire. Devant nous, se dresse le podium, véritable caparaçon. Éclairagistes, techniciens du son, musiciens et autres s'y activent, fébriles.

Lorsqu'à quelques minutes de 23h s'élève le son du premier accord, une bonne partie de l'auditoire a déjà vidé les lieux. Quant au concert en lui-même, il sera quelconque, voire insipide : sifflements de la sono, dissonances, piètre qualité des interprétations, etc. C'est donc sur une note de dépit que les spectateurs s'en iront dans la nuit...

Les faits relatés dans les lignes qui précèdent ne relèvent nullement de la fiction. Ils restituent un scénario auquel se sont habitués les habitués des concerts en particulier et des spectacles en général. Les spectacles qui, chaque jour, sombrent dans la grisaille et l'ennui. Il faut encore y croire pour s'y rendre.

Si l'on va au spectacle, n'est-ce pas pour se divertir, rêver, effacer les vicissitudes du vécu et

accéder à une dimension dont seul l'art peut ouvrir les portes ? Ceci suppose évidemment que le spectacle servi est bien huilé et qu'il a été bien pensé.

Une fois bien pensé, il s'agit alors de le matérialiser avec rigueur, méthode, et ce zeste d'imagination qu'on reconnaît aux professionnels. Pour en arriver, il faut prendre le temps qu'il faut : un spectacle ne se monte pas du jour au lendemain. Un spectacle digne de ce nom, ne va pas sans une logistique appropriée — toutes proportions gardées bien sûr, un show de notre Lapiro de Mbanganga national n'engloutissant pas autant de sous qu'une montée sur les planches de l'insaisissable Michaël Jackson. Et puis, il y a même la qualité et le métier de ceux qui font le spectacle, qui passent par-dessus tout. En effet, on a beau disposer des plus belles salles et de la logistique la plus efficace, sans le professionnalisme des acteurs, on n'est pas sorti de l'auberge.

MELI MELO

Or, et c'est vraiment gênant de le dire, nos spectacles — ou du moins les manifestations qu'on nomme ainsi — vont à la dérive. Certes, à la décharge des

artistes et autres parties prenantes, nous relèverons la quasi-inexistance de structures et des infrastructures, qui n'est pas pour les amener à dévoiler pleinement leurs potentialités. Cependant, la plus part d'entre eux n'ont toujours pas compris que le spectacle requiert de la part de celui qui le choisit pour métier travail, persévérance et abnégation, sans oublier un idéal élevé. Malheureusement, à la petite semaine, n'importe qui s'improvise homme de spectacle ou promoteur. Ces promoteurs du dimanche, on leur doit notamment les concerts manqués enregistrés depuis la fin des années 70.

Dans un tel environnement, on comprend aisément que le grand public boude de plus en plus les spectacles classiques, au profit de ce que nous avons récemment baptisé les *cabarets-spectacles*.

A Nkomo, Las Vegas et Escalier, le public est à la fois spectateur et acteur : il s'implique donc davantage, en même temps qu'il se sent plus concerné. C'est peut-être là, la voix de l'avenir, le spectacle classique perdant du terrain au fil des semaines et des échecs.

Roger OWONA



Pepé Kallé (à droite) et Emoro I^e à la SOPECAM : leurs concerts camerounais ne finissent pas



Tom Yom's : on attend toujours sa tournée.

A PARIS AU RAYON D'OR LE SPECIALISTE DU BAGAGE Toutes les grandes marques à des prix incroyables



DETAXE DIRECTE A L'EXPORTATION

113, rue du Temple (Métro République) - 42.72.03.76
94, rue St Lazare (Métro St Lazare) - 48.74.30.38
Centre Commercial St Denis Basilique (Métro St Denis Basilique) - 48.09.16.62
101, Av Colonel Péri St Denis (Métro St Denis Basilique) - 48.20.07.19

Vente exclusivement dans nos magasins

Cabaret-spectacle ce soir à La

Emile Kangue, Toucouleur, Ondoua Akono Gaston ainsi qu'Atebass et ses Martiens constitueront le plateau de ce soir à Las Vegas. Comme tous les lundis en effet, ce cabaret situé à quelques mètres de la mairie de Kondengu distillera son lot de décibels aux ambiances et aux couche-tard.

Actuellement en tournée, Nkodo Sitony n'est pas produit le week-end dernier.

Les journées de la littérature africaine de Hambourg

Après la libération, le combat pour la vie



is ne furent pas courir les foules.



Las Vegas



■ Hambourg — (INP). L'Afrique elle aussi s'est mise en mouvement. Bien souvent, les mouvements démocratiques dans toute une série d'Etats jadis gouvernés par des partis uniques, les crises de système des régimes à orientation socialiste et le changement qui s'est mis en route en Afrique du Sud sont mis en relation avec l'effacement du bloc oriental et la fin du conflit Est-Ouest. Aussi, lors des « deuxièmes journées de la littérature africaine », qui ont été organisées ces semaines dernières à Hambourg (République fédérale d'Allemagne), le concept de la « Pérestroïka en Afrique » a-t-il un peu été sur toutes les lèvres.

Les avis à ce sujet étaient cependant partagés parmi les hôtes d'Afrique du Sud, du Zimbabwe, du Ghana et du Cameroun. Les lectures et colloques n'allaient cette fois pas aux pères et grands-pères de la littérature africaine, presque déjà devenus des classiques, mais bien à une nouvelle génération de trentenaires et quadragénaires depuis longtemps sortis de l'ombre de leurs modèles et qui se sont consacrés à de nouveaux thèmes, à de nouvelles formes et à de nouveaux médias.

Pour des femmes auteurs telles que Tsitsi Dangarembwa, du Zimbabwe, et Géina Mhlophe, d'Afrique du Sud, ou encore pour le dramaturge et rédacteur-radio, Baba Paamzoya, le Ghanéen, la classification « littérature et combat de libération » toujours largement prédominante dans nos pays n'est depuis fort longtemps plus justifiée sous cette forme raccourcie, et c'est à peine si on peut encore ramener leur littérature à un dénominateur commun. « Les auteurs modernes de l'Afrique, disait un jour le critique camerounais Ambroise Kom, veulent entretenir leurs lecteurs, expérimenter avec leur langue, peut-être transmettre leur aide pour convier les gens à vivre, ou tout simplement gagner de l'argent — comme les auteurs le font un peu partout ailleurs aussi ». Ils se défendent de plus en plus contre les projections de l'utopie et promoteurs européens qui, depuis peu, attendent de la littérature africaine qu'elle soit obligatoirement « authentique », c'est-à-dire « africaine telle que se la représentent les Européens, pleine d'ardent désir d'un monde où tout serait beau et bien, pleine aussi d'une utopie qui ne serait d'aucune manière entamée ».

Pour ce qui est du colloque « littérature et utopie » qui s'est déroulé à la maison de la littérature de Hambourg, il y a été question en tout premier lieu de la fin des utopies, écrites en lettres de sang, en Europe de l'Est, de même que de ses conséquences pour l'Afrique. Tsitsi Dangarembwa, qui l'hiver dernier avait fait des études à

Berlin (Ouest), a fait preuve de beaucoup de compréhension à l'égard de la grande joie de l'unité retrouvée par les Allemands, et s'est étonnée « de l'exubérance presque africaine qui a régné à la porte de Branderbourg ». Son compatriote Chanjeral Hove faisait par contre remarquer avec insistance que pour bon nombre d'intellectuels africains, le socialisme réel avait pendant de longues décennies constitué à la fois un modèle et un espoir, bien souvent en grotesque méconnaissance des réalités profondes. « Ce ne sont pas les plus mauvaises têtes, dit-il, qui sont à présent leurrées quant à leurs espoirs pour un monde meilleur et plus équitable, et qui recherchent éventuellement à présent leur salut à nouveau dans un adossement étroit, désespérément convulsif et quasi esclavagiste à l'Ouest ».

La contradiction la plus décidee lui fut apportée par Baba Paamzoya, affirmant que, ni pour leur libération ni encore pour résoudre leurs problèmes sociaux, les Africains n'auraient eu besoin de « concepts extérieurs de l'utopie », et que la transposition schématique des modèles de socialisme « nordiques », européens ou asiatiques à l'Afrique n'avait — à peu de choses près comme la colonisation — apporté aux peuples que malheurs et désastres, a déclenché aussi bien des guerres civiles que des catastrophes économiques, et tout au plus apporté de sérieux appuis aux dictateurs locaux en renforçant considérablement leur épine dorsale. La pensée utopique, affirmait pour sa part le chanteur, auteur et compositeur Mzwakhe Mbali, originaire d'Afrique du Sud, qui a été longtemps emprisonné et qui a dû vivre de nombreuses années dans l'exil, est en contradiction flagrante avec les concepts d'objectifs africains fondés sur « le contenu du passé, du présent et de l'avenir, et qui excluent toute comparaison entre aujourd'hui et demain, toute confrontation entre le passé et l'avenir et tout rapprochement entre progrès et réaction. Les peuples d'Afrique, dit-il encore, ne pourront vivre en paix que s'ils retrouvent le « caractère continu de leur existence », et se défendent contre toutes les tentatives de conversion et de libération venant de l'extérieur et faisant appel à la violence.

D'un commun accord, Peter Ripken, de la Société de promotion de la littérature d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, et Burkhard Forstreuter, de l'Université Humboldt, de Berlin-Est, déploraient le manque d'intérêt caractérisé régnant ici à l'égard de la littérature africaine. Sur les plus de 60.000 titres de belles-lettres que l'on peut actuellement se procurer en Allemagne, quelque 280 seulement proviennent d'Afrique, constataient-ils avec amertume,

alors que, pour la traditionnelle saison d'automne du livre qui d'ores et déjà s'annonce, aucune parution nouvelle n'est jusqu'ici

apparue à l'horizon, pas une seule !.

Peter SCHUT
(IN-Press)



FAITS ET MEFAITS

Nigéria : prochainement, une action anti-corruption

■ Le président nigérian Ibrahim Babangida a promis mercredi à Lagos que son gouvernement prendrait sérieusement en considération l'actuelle situation de la corruption et d'autres crimes économiques dans le pays afin de les réduire au strict minimum.

Il a pris cet engagement en recevant un rapport remis par le comité national sur le niveau alarmant de la corruption et des crimes économiques dans le pays depuis ces dernières années.

M. Babangida a indiqué que l'une des causes de ce problème était l'absence de réelle direction et le manque de probité des fonctionnaires.

D'autres causes ont été identifiées comme étant le manque de compréhension des procédures gouvernementales de la part du peuple, son ignorance fondamentale de ses droits sociaux et économiques, et le manque d'intégrité de la direction.

Par ailleurs, le président Babangida a appelé le public à aider le gouvernement dans son action contre la corruption.

Zaire : soins gratuits pour enfants d'agents de l'Etat

Le chef de l'Etat zairois, le maréchal Mobutu Sese Seko a décidé une nouvelle mesure à caractère social concernant la gratuité des soins de santé pour les enfants des agents de l'Etat âgés de zéro à 12 ans.

Selon l'agence Zaire presse citant des sources proches de la présidence, le premier ministre zairois Lunda Bululu a été informé jeudi matin de cette nouvelle mesure présidentielle et a été chargé par le président Mobutu pour examiner les modalités pratiques d'application au cours de la réunion hebdomadaire du gouvernement du vendredi 7 septembre 1990.

Aux termes de la décision présidentielle, les enfants des fonctionnaires, des territoriaux et des éléments des forces armées zairoises notamment, seront soignés gratuitement aux frais de l'Etat jusqu'à l'âge de 12 ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de leurs études primaires.

Notons que le président Mobutu avait annoncé la semaine dernière la suppression du minerval dans tous les niveaux de l'enseignement public du Zaire, ce qui représente une dépense de 3 milliards de zaires pour le

Chine : un satellite de ballon lancé avec succès

Le premier satellite de ballon de Chine « atmosphère 1 », lancé lundi dernier par la fusée-porteuse « longue Marche 4 » est entré dans l'orbite et il s'est distendu, a dit récemment à Beijing un fonctionnaire du centre de l'espace de l'académie des sciences de Chine.

Hier à 22 h, les cinq stations d'observation de satellites artificiels à Changchun, Nanjing, Lintong, Kunming et Guangzhou ont respectivement observé avec succès le satellite de ballon et obtenu le premier document photographique.

Le satellite « Atmosphère 1 » se compose de deux ballons. L'un a un diamètre de 3 m et l'autre, de 2,5 m. Il a été lancé par la fusée porteuse « Longue Marche 4 », à bord du deuxième satellite météo expérimental « Fengyun 1 ».

Aux dires de ce fonctionnaire, les documents sur la densité atmosphérique à haute altitude ont une grande valeur pour les recherches aérospatiales.

Le satellite « Atmosphère 1 » a été mis au point par le ministère de l'industrie aérospatiale, l'administration aérospatiale de Shanghai, le centre d'observation de satellites de l'académie des sciences de Chine, l'Université de Beijing et l'observatoire de Nanjing.

Climat : la terre se réchauffe

Une récente recherche internationale a prouvé que la température moyenne au globe s'éleverait de 3 degrés Celsius d'ici la fin du siècle prochain, a révélé récemment à Beijing, M. Mostafa Tolba, secrétaire général adjoint et directeur exécutif du conseil d'administration du programme de l'environnement des Nations Unies.

Un rapport présenté la semaine dernière par le comité international de recherches sur les changements climatiques des Nations Unies a confirmé la thèse avancée par les scientifiques de divers pays sur le réchauffement de la terre, a dit M. Tolba à la 4^e conférence internationale sur la protection de l'environnement des lacs, qui s'est ouverte aujourd'hui à Beijing.

Tolba a dit : « le réchauffement de la terre causera l'élévation du niveau de la mer et le changement des précipitations et leur répartition géographique. »

Selon ce rapport, à cause de l'élévation de la température, les précipitations diminueront beaucoup dans les régions sèches et semi-sèches, ce qui aura de l'influence sur l'approvisionnement en eau potable, le travail de gestion concernant les lacs et l'irrigation agricole.

M. Tolba a poursuivi : « l'effet de terre exercera une plus grande pression sur les régions où l'on manque d'aliments depuis plusieurs années car il est défavorable à la croissance de cultures ».

Il a estimé que l'on devrait mener une coopération internationale sur la protection de l'environnement en faisant face à l'effet de serre.



Tanzanie : la population invitée à économiser le carburant

Le gouvernement tanzanien a demandé mercredi aux consommateurs de prendre immédiatement des mesures pour économiser le carburant en vue d'en surmonter la crise causée par l'invasion irakienne du Koweït.

Dans un communiqué publié mercredi par tous les journaux locaux, la compagnie du développement du pétrole de Tanzanie (Tanzania Petroleum Development Corporation) a appelé les consommateurs à réduire au minimum leur consommation de carburant.

Selon le communiqué, tous les secteurs devront commencer

à utiliser une source d'énergie alternative comme le charbon.

Ce communiqué a déclaré que les sanctions économiques imposées à l'Irak avaient réduit de 8 pour cent le ravitaillement en pétrole. La Tanzanie importe la plus grande partie de son pétrole du Golfe, et la crise dans cette région a affecté les importations de pétrole de la Tanzanie.

Cependant, le communiqué a indiqué que la compagnie du développement du pétrole ferait

tout son possible pour réduire les répercussions de la crise du Golfe.

Un officiel du ministère tanzanien de l'Energie et des Mines a fait savoir que jusqu'à présent, le ravitaillement en carburant dans le pays était normal et que le gouvernement n'a pas encore décidé d'imposer le rationnement. Mais si le prix du pétrole brut continuait à augmenter dans le Golfe, « la Tanzanie serait confrontée à une situation très grave », a ajouté cet officiel.

LE CASSE-TÈTE DU JOUR

Où se déroulera le championnat africain junior de basket-ball, édition de 1990 ?

SOLUTION DU CASSE-TÈTE PRÉCEDENT

Le président de l'ONAC s'appelle Théophile YIMGAING MOYO

LE SOURIRE DU JOUR



JEUX

PARMI CES HUIT POISSONS, DEUX SONT SEMBLABLES, LESQUELS ?



LA SOLUTION DANS NOTRE PROCHAINE EDITION.

Solution du jeu précédent
C

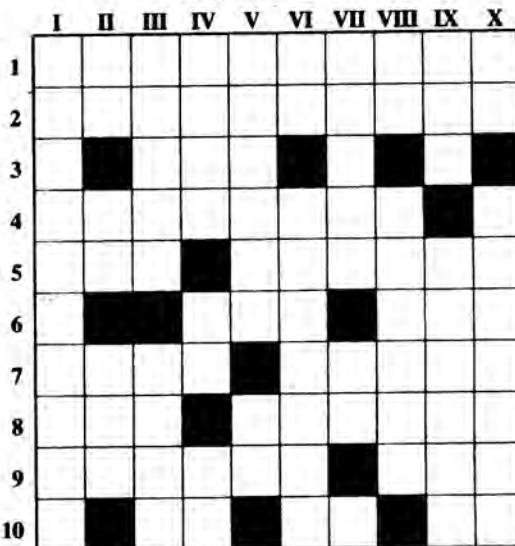
VICTOIRE D'UN JEUNE



MOTS CROISES

Par MBAMBA à MOUZONG Joseph

Problème N° 9



HORIZONTALLEMENT : 1. Adoration des animaux. 2. Membres d'une secte châte. 3. Institut universitaire de technologie. 4. Lichen. 5. Déterior. Resserer. 6. Monnaie roumaine. Récipient de terre. 7. Testament. Ouvrage présenté en vue de l'obtention du grade de docteur. 8. Petit poème au moyen âge. Malaxer. 9. Continent. Début de étemas. 10. Parcours de. Pronom personnel.

VERTICALEMENT : I. Tuer. II. Squelette. Consonnes. Boisson. III. Oubli. Danseuse de music. Hall. IV. Physicien allemand. Consonnes. Conjonction. V. Oxyde ferrique. Consonnes. VI. Consonnes. Qui ont la laitance. VII. Monnaies. Consonnes. VIII. Voyelles. Met sa confiance en. IX. Grande école. Matière dérivée de la fluorescine. X. Sifflantes. Vaisseaux sanguins.

SOLUTION DU PROBLEME 8

HORIZONTALLEMENT : 1. SNEC. PARER. 2. AILLER. EVE. 3. CALORIE. ES. 4. RUE. RAPINS. 5. EL. RENOUEE. 6. MELO. TQ. MM. 7. ASE. UVEE. 8. NI. INTERNE. 9. TRIE. OSAT. 10. SAURIN.

VERTICALEMENT : I. SACREMENTS. II. NIAULE. IJA. III. ELLE. LA. IU. IV. CIO. ROSIER. IV. ERRE. EN. VI. PRIANT. TON. VII. EPOQUES. VIII. RE. IU. VRAI. IX. EVENEMENTS. X. RESSEMEEE.

VOTRE HOROSCOPE

Mercredi 5 septembre 1990

De très bonnes influences se feront sentir tout au long de cette journée. La soirée sera harmonieuse et réussie.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront novateurs, instables et très organisés.



AILIER
(21 mars-19 avril)

Santé : Vous êtes trop crispé, sachez vous détendre. Amour : Précisez vos intentions à l'être cher. Affaires : Efforcez-vous de consacrer vos efforts sur l'objectif.



TAUREAU
(20 avril-20 mai)

Santé : Prenez garde aux contagions. Amour : Élargissez vos points de vue. Affaires : Réadaptez-vous de votre mieux à tout ce qui se présente.



GEMEUX
(21 mai-20 juin)

Santé : Soignez vos mains. Amour : Mettez toute votre attention dans la recherche du bonheur. Affaires : Evitez de vous disperser car vous épouseriez inutilement votre moral.



CANCER
(21 juin-22 juillet)

Santé : Vous aurez tendance à souffrir des yeux, protégez-les. Amour : Restez dans l'expectative avant d'aller plus loin. Affaires : Assouplissez vos rapports confraternels.



LION
(23 juillet-22 août)

Santé : Evitez de trop boire. Amour : Modérez votre susceptibilité. Affaires : Écoutez les conseils qui vous seront donnés.



VERGE
(23 août-22 sept.)

Santé : Mangez plus de crudités. Amour : Vous pourrez savoir bientôt les raisons qui justifient l'hésitation de l'être cher à votre égard. Affaires : Sachez opérer une discrimination utile entre l'essentiel et l'accessoire.



BALANCE
(23 sept.-22 oct.)

Santé : Equilibrez mieux vos heures de sommeil. Amour : Ne faites point « la fine bouche ». montrez-vous plus compréhensif. Affaires : Recherchez plutôt la qualité que la quantité.



SCORPION
(23 oct.-21 nov.)

Santé : Le chemin de la santé passe par la modération en tout. Amour : Il pourra être bon de ne pas dévoiler vos atouts. Affaires : Ne rendez pas les contacts plus difficiles par un caractère ombrageux.



SAGITTAIRE
(22 nov.-21 déc.)

Santé : Massages très salutaires. Amour : Réfléchissez bien avant d'agir. Affaires : Les initiatives que vous pourrez prendre ont des chances d'être satisfaisantes.



CAPRICORNE
(22 déc.-19 jan.)

Santé : Faites preuves de frugalité dans vos repas. Amour : Une entrevue peut être décisive. Affaires : Analysez bien vos problèmes.



VERSEAU
(20 jan.-18 fév.)

Santé : Cheveux faibles. Amour : Le rôle de l'amitié sera considérable. Affaires : Vous aurez beaucoup de peine à soutenir une cadence rapide.



POISSON
(19 fév.-20 mars)

Santé : Les bains de pieds chauds sont excellents. Amour : Ne cherchez pas à embrouiller la situation. Affaires : Ne remettez point à demain ce qui peut être fait aujourd'hui.

Garoua :

M. Ndocki Victor, nouveau responsable de la Sûreté nationale

Le rôle de la police des polices est de séparer le bon grain de l'ivraie, déclaration de Gilbert Andzé Tsoungui, alors délégué général à la Sûreté nationale, qui installait lundi dernier le nouveau chef de service provincial de la Sûreté nationale du Nord.

BENOUE — Le nouveau chef de service provincial de la Sûreté nationale du Nord, le

commissaire de Police principal Ndocki Victor, vient d'être installé dans ses fonctions à Ga-

roua par M. Gilbert Andzé Tsoungui, alors délégué général à la Sûreté nationale. M. Ndocki qui assumait jusque-là les fonctions de sous-directeur des personnels, remplace à ce poste le commissaire divisionnaire Djon Fridolin, promu à la tête de la division de la sécurité civile.

En présidant la cérémonie de passation de commandement entre ces deux policiers aux épaulières bien fournies le 3 septembre dernier place de la province à Garoua, M. Andzé Tsoungui a saisi cette opportunité pour prescrire un code de conduite à tous les responsables des unités de police du Nord à la lumière des mesures visant à libéraliser la circulation des nationaux aux postes-frontières.

Auparavant, M. Andzé Tsoungui aura rendu un hommage mérité au divisionnaire Djon Fridolin qui a fait montre d'intelligence, de rectitude morale et d'esprit de pondération au cours de son séjour dans la province. Autant de qualités qui lui ont valu sa brillante promotion dans les services centraux.

S'agissant du profil du commissaire principal Ndocki Victor, à 35 ans il fait ses premiers pas dans la police le 10 juillet 1982, date à laquelle il est intégré dans le cadre des commissaires. Excellent fonctionnaire, il a occupé plusieurs postes de responsabilité aussi bien dans les services centraux qu'à l'extérieur. En tant que chef de la police dans cette unité

administrative, limitée à l'Ouest par la République du Nigéria et à l'Est par le Tchad et la Centrafrique, il doit concentrer son attention et ses efforts sur quatre axes principaux à savoir : le renforcement de la discipline au sein des services et unités de police, le développement des rapports avec les différentes autorités locales et les populations, la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, l'accueil dans l'aéroport international de Garoua. Le délégué général à la Sûreté nationale a défini à cet effet le rôle qu'est appelé à jouer la police des polices à savoir « séparer le bon grain de l'ivraie » au sein des unités de la police. Tout un programme.

On ne doute pas que les instructions du patron de la police soient tombées dans l'oreille de sourds. Les différents responsables qui assistaient à la cérémonie en ont pris bonne note mais le plus difficile reste leur application sur un territoire où vivent aux côtés des nationaux des milliers d'étrangers : Maliens, Sénégalais, Nigérians, Ghanéens, Tchadiens, Nigériens, Centrafricains et bien d'autres encore qui ne sont pas d'honnêtes citoyens. Il appartient donc au chef de service provincial et ses collaborateurs de mener leurs différentes missions dans le respect de la légalité et des libertés individuelles car l'image de la province en dépendra.

ABADAM MOUSSA

M. Gilbert Andzé Tsoungui présente aux forces de police de la province du Nord leur nouveau chef.

SUD-OUEST

Kumba : les chefs des services publics en réunion

La salle de conférences de la commune urbaine de Kumba vient de servir de cadre à une réunion de coordination des chefs de services administratifs de la province du Sud-Ouest.

FAKO — Sous la présidence du gouverneur John Ebong Ngole, ces travaux ont porté sur l'analyse des rapports d'activités de tous les secteurs des services publics et para-publics et sur l'élaboration des résolutions relatives aux problèmes de l'heure.

Pendant plus d'une journée, un constat a été fait à l'issue des rapports présentés par les vingt-six délégués et responsables des services publics : la crise économique qui frappe notre pays a porté un coup dur à la réalisation de plusieurs projets engagés dans la province.

Dans le Sud-Ouest en effet, l'approvisionnement en énergie électrique connaît des difficultés avec des coupures intempestives de courant. La campagne d'hygiène et de salubrité ne rencontre pas l'adhésion de tous : relâchement des travaux de réfection des routes en milieu rural pour permettre l'évacuation des produits agricoles, l'ouverture et l'extension des écoles et des centres hospitaliers.

A Kataba, les délégués ont porté une attention particulière sur des problèmes ayant un intérêt socio-économique certain, et le recouvrement fiscal. Ils ont planché sur le dossier ayant trait à la lutte contre la fraude douanière, la collecte des revenus, la gestion des budgets alloués à divers services, la redynamisation des secteurs de production.

Après les travaux en session plénière, suivis de ceux en commissions, toutes les résolutions ont porté sur davantage de discipline dans la gestion des budgets, gestion des logements administratifs, la lutte contre l'importation illégale du carburant non camerounais en sanctionnant sévèrement les contrevenants, tenir la chaîne de solidarité entre les responsables de tous les services de collecte de revenus de l'Etat par une action concrète et fructueuse, redynamiser les services communautaires.

L'on a également trouvé nécessaire d'intensifier la lutte contre l'analphabétisme en initiant plusieurs centres de formation pour adultes, en intensifiant la pratique du sport dans les écoles primaires et secondaires. Il a recommandé la création d'un centre de relais T.V. dans le N'dian pour améliorer la qualité de l'image de la télé dans la région (CAMNEWS).

NJOYA Théologien MAFFIRA



Le commissaire principal Ndocki Victor qui vient de prendre le commandement passe les troupes en revue.

**INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE
SOFTWARE-HARDWARE**

**6 ans de succès et d'efficacité
prochaine rentrée : 24 septembre 1990**

Une seule adresse ISIS

28, Rue Dubois De Saligny (Bebey Elame)
Entre école publique d'Akwa et l'alimentation BRAZZA
B.P. 5909 Douala — Tél. : 42.60.58.

EN BREF

NGAOUNDERE — Les éleveurs traditionnels de Mbé, Bébel et Ngaoundéré ont déjà versé 17 millions de francs aux responsables des services vétérinaires en vue de l'éradication des glossines dans les zones de pâturage.

La taxe payée par chaque éleveur est de 200 F par tête d'animal. Mais, ce qui est étonnant, c'est que les propriétaires des ranchings refusent de payer cette taxe, estimant comme ceux du gros bétail installés en ville que l'entretenir de ces structures est assuré par eux-mêmes. Les autorités administratives leur ont adressé un ultimatum en même temps qu'elles poursuivent leur campagne d'explication sur le bien-fondé de la taxe sur l'éradication des glossines. Bon nombre d'éleveurs du gros bétail installés en ville ont même disparu de la circulation.

☆

Le tribunal de Ngaoundéré s'est prononcé récemment sur 94 cas d'infractions routières.

La plupart avait trait à l'excès de vitesse, à l'usage des produits pharmaceutiques périmés, à la surcharge. En effet, le bon état de la plupart des routes de la province conduit les chauffeurs de l'Adamaoua à rouler à tombeau ouvert. Ce qui provoque de nombreux accidents de la circulation. La ville de Ngaoundéré à elle seule a enregistré 20 accidents mortels au mois de juin dernier. La surcharge est de règle en milieu rural, à cause du manque de cars de transport. Aussi, est-il courant de trouver 40 personnes entassées dans un car conçu pour 24 places.

BAMENDA — Awing est un village de la Mezam. Il est situé à 40 kilomètres de Bamenda. Lors de la récente assemblée générale de la NACDA, une somme de 1.800.000 F a été cotisée pour le financement des projets à réaliser dans ce village.

Bien que satisfait de cet acte spontané, le président général de la NACDA, M. Alfred Foneng, a regretté que plusieurs sections de l'organe aient été inactives.

Le président général a rendu hommage aux habitants de Tanjang et Mbetupela pour la construction des tuyaux de canalisation de la seconde phase de l'adduction d'eau.

M. Foneng a enfin souhaité que les villageois qui jouissent déjà des bienfaits de la première phase de l'adduction d'eau, redoublent d'effort pour l'extension du projet dans tout le village.

☆

La pomme de terre est un aliment de première importance. Elle gagne du terrain au Cameroun, avec beaucoup de potentialités d'exportation vers les pays voisins. Ainsi déclarait l'ingénieur Mbakwa Godfrey, directeur technique national du projet FAO/PNUD de réduction des pertes après récoltes aux paysans de Mendankwe près de Bamenda.

C'était à l'occasion d'une journée portes ouvertes sur les démonstrations des techniques de conservation des pommes de terre.

M. Mbakwa a vanté la pomme de terre, un aliment riche. La province du Nord-Ouest en est le premier producteur national, et sa vulgarisation a un impact économique considérable dans la région de Mendankwe.

ADAMAOUA

Ngaoundéré : mobilisation des forces vives

Le comité de développement de la Vina a préconisé une mobilisation générale des forces vives pour qu'en maximisant leur production, elles en tirent un meilleur profit.

VINA — Récemment s'est réuni à la permanence du parti de Ngaoundéré le comité départemental de développement de la Vina. C'était sous la présidence de M. Eyaya Zanga Louis, préfet dudit département en présence de tout Ngaoundéré administratif, politique et traditionnel.

Pendant deux jours, les participants à cette réunion ont dressé le bilan des quatre premières années du VI^e plan, en précisant les principaux problèmes provoqués ou aggravés par la crise économique, et en proposant des solutions pour certains d'entre eux.

Pour le préfet Eyaya Zanga, s'adressant à l'assistance lors de la séance d'ouverture, «dresser le bilan des activités économiques et sociales dans notre secteur, c'est identifier nos problèmes et proposer des solutions locales, consistant à nous rendre encore plus que par le passé, maîtres de notre propre destin».

En effet, l'avènement de la crise caractérisée par une baisse de cours des produits de vente sur le marché international, a amené le gouvernement du Renouveau à procéder à une révision de sa politique agricole dont les principes cardinaux reposent sur la transformation locale de la production en vue de créer dans ce secteur, une valeur ajoutée source de devises, a poursuivi le préfet de la Vina.

A cet égard, un accent particulier devra être mis sur les cultures vivrières, afin de consolider notre autosuffisance alimentaire et provoquer par ce biais des rentrées de devises grâce à l'exportation du surplus agricole, laquelle, connaîtra un réel essor, grâce aux mesures incitatives récemment prises par le département du Commerce et de l'Industrie.

Par ailleurs, le préfet du département de la Vina a convié les paysans à s'organiser en coopératives afin de maximiser leur production et d'en tirer le meilleur parti, à exemple à suivre également par les éleveurs qui doivent adopter les méthodes modernes d'élevage.



Des élèves dans un champ dans la Vina : le développement est l'affaire de tous.

Malgré de larges potentialités et opportunités que présente le secteur des industries pour la réalisation des agro-industries, ou agro-pastoraux, les promoteurs affectionnent encore les activités commerciales, élémentaires génératrices des gains relativement faciles et immédiats, a relevé le préfet. Une réorganisation et un recentrage des initiatives des élites locales s'avère donc indispensable dans ce secteur, a-t-il conclu.

Tirant les enseignements de ces assises, le préfet a précisé que la crise n'est ni une fatalité, ni une invention d'un régime, encore moins le fait d'une personne. Malgré le pessimisme excessif de certains le «bateau Cameroun, bien que pris dans le cyclone de la crise, se maintient en surface et avance, et le département de la Vina avance aussi, puisque faisant partie de la cargaison de ce même bateau».

Toutefois, a-t-il précisé, ce maintien exige la mobilisation de toutes les forces vives et de tous les citoyens inspirés par le civisme et le sens de responsabilité, afin que toutes les mesures prises ne soient point un coup d'épée dans l'eau, a conclu le préfet de la Vina. (CAMNEWS).

Gaston ATANGANA ONDOA

Pour toutes vos annonces un seul support

CAMEROON
TRIBUNE

EN BREF...

NGAOUNDÈRE. — 75 étudiants des cycles d'ingénieurs de conception et de techniques agro-alimentaires ont récemment soutenu leurs mémoires de fin d'études au Centre universitaire de Ngaoundéré.

Les thèmes de recherche portaient sur le processus de fabrication des boissons et des huiles de cuisine, le contrôle de qualité des produits en cours de fabrication, le marketing industriel, la maintenance des équipements, l'étude de faisabilité et la réalisation technique.

Dans le même ordre d'idées, un séminaire sur l'agro-industrie s'est tenu à Ngaoundéré. On y a aussi traité des techniques de transformation des os, des déchets de viande et du sang des animaux en farine animale (provende). Les séminaristes ont également relevé le fait que les cadres et autres techniciens de haut niveau formés à l'ENSIC de Ngaoundéré trouvent difficilement du travail à la sortie de l'école.

☆

Le délégué provincial du tourisme pour l'Adamaoua, M. Njoya Ibrahim vient de procéder à un recensement des fusils existant dans la région. Au terme de ses investigations, M. Njoya a trouvé que 507 fusils étaient récemment détournés par les habitants de l'Adamaoua. Le département du Mbéré (Meiganga) vient en tête avec 229 fusils.

Selon M. Njoya, deux facteurs sont à la base de cette prolifération de fusils. Ce sont les facilités pour les populations d'obtenir les papiers administratifs en matière d'achat de fusils, la fabrication des fusils traditionnels dans la région de Ngaoundéré. Cette dernière catégorie de fusils qui utilise les munitions modernes et la poudre fabriquée par les populations locales, est à la base de la destruction de la faune.

Les responsables du domaine à Ngaoundéré ont récemment déclaré que depuis le mois de janvier 1990, 510 demandes d'immatriculation ont été enregistrées par leurs services et plus de la moitié ont reçu un avis favorable.

Pendant la même période, ces services ont eu à se prononcer sur dix cas litigieux concernant surtout la revente des lots communaux aux particuliers et l'occupation anarchique des terrains par certains propriétaires. Côté financier, les services du domaine ont perçu quatre cent mille francs (400.000 F) de frais de dossier depuis janvier. Deux zones ont été déclarées d'utilité publique. Il s'agit du site du Centre universitaire de Ngaoundéré, et de celui occupé en ce moment par le Centre d'instruction des forces armées nationales (CIFAN).

☆

Depuis le mois d'octobre dernier, certains chefs de villages et collecteurs d'impôt n'ont effectué aucun versement. Beaucoup ont disparu avec les tickets d'impôts qu'ils ont reçus pour l'exercice 1988/1990 tandis que d'autres effectuent des versements timides.

Ainsi, sur un ordre global de R3 896.180 F retenu pour l'exercice 1988/1989, 28.109.450 F seulement ont pu être récupérés. Le sous-préfet de Meiganga, prenant conscience de la gravité de la situation, a récemment effectué une tournée pour recouvrir les arrêtés cumulés. Il en est rentré avec 4.115.200 F. Le sous-préfet a par ailleurs avisé les chefs de villages et de cantons, bref, tous ceux qui interviennent au recouvrement et au paiement des impôts de toutes natures, du contrôle systématique prévu par le gouvernement en vue de recouvrir les arrêtés de 1985/1986 à 1988/1989.

De sources domaniales, on indique que que 400 lots ont été distribués. De plus la réhabilitation des routes à la zone résidentielle de Mbangwi participe de la politique du gouvernement de rendre plus agréable le cadre de vie dans nos villes, a affirmé le délégué provincial de l'urbanisme et de l'habitat, Jean Gougo, lors de la visite du chantier, le 13 août dernier. Mbangwi qui se trouve être la seule ville «morte»

Jean-Paul NANFACK

Société vend
Centrale lavage/Criblage (sable et gravier) marque Bergeaud, installée sur site d'exploitation.
Parfait état. 42.59.21 Douala.



Violence en Afrique du Sud

Mandela envisage le recours aux armes

Le vice-président de l'ANC avertit : « le sang coulera à flots si le régime sud-africain ne se décide pas à entreprendre une action ferme et décisive pour contenir la violence qui perdure dans le pays ».

■ S'il s'avérait que le gouvernement sud-africain n'était plus capable de prendre les mesures les plus appropriées pour contenir la violence qui perdure dans le pays, le peuple n'aurait plus d'autre choix que de recourir aux armes pour assurer sa sécurité, a averti samedi, à Kampala, le vice-président du Congrès national africain (ANC).

Le dirigeant noir sud-africain a fait cette mise au point en intervenant devant le 5^e sommet du comité « ad hoc » de l'OUA sur l'Afrique australe, réuni dans la capitale ougandaise.

« Nous ne sommes pas prêts à accepter et à être les témoins de la mort de notre peuple alors que le gouvernement de Prétoria mène la guerre contre

nous », a ajouté M. Mandela. Il a accusé le gouvernement sud-africain d'inciter les militants de l'Inkhata à la violence et les structures d'Etat de monter des attaques et de tuer de manière systématique et brutale les partisans de l'ANC.

* LE SANG COULERA A FLOTS *

L'ANC, a dit M. Mandela, fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter un état de guerre. Il a averti cependant que « le sang coulerait à flots si le régime ne se décidait pas à entreprendre une action ferme et décisive contre ces éléments ».

Le vice-président de l'ANC a rappelé, dans son discours, que l'organisation nationaliste avait suspendu la lutte armée



Nelson Mandela : l'ANC fait tout pour éviter la guerre.

parce qu'elle croyait à des négociations en vue d'un règlement pacifique.

« Nous avons dégagé les obstacles aux négociations et nous souhaitons l'établissement d'un climat propice à ces discussions », a-t-il expliqué.

Selon l'ANC, a-t-il encore dit, ce sont des éléments non-racistes et acquis aux vertus de la démocratie qui seront appelés à prendre part à la rédaction de la nouvelle constitution sud-africaine.

DE KLERK RENCONTRE BUSH LE 24 SEPTEMBRE PROCHAIN

M. Mandela a rejeté ainsi l'option du pouvoir raciste selon laquelle tous les dirigeants

des structures politiques mises en place par le régime minoritaire soient impliqués dans les négociations en vue des mutations constitutionnelles.

Si tel devait être le cas, a-t-il expliqué, l'ANC et les autres groupes anti-apartheid seraient minoritaires et les problèmes n'en seraient qu'accusés.

Concluant son intervention, le vice-président de l'ANC a lancé un appel à la communauté internationale : l'isolement de l'Afrique du Sud doit se poursuivre et les sanctions économiques maintenues contre Prétoria, a-t-il laissé entendre.

Enfin, le président sud-africain F.W. De Klerk rencontrera le président américain George Bush à Washington le 24 septembre, a annoncé vendredi le département sud-africain des Affaires étrangères à Prétoria.

Le département a déclaré que De Klerk profitera de l'occasion pour informer le président Bush des derniers développements en Afrique du Sud et en Afrique australe.

Le ministre des Affaires étrangères P. Botha avait fait remarquer jeudi que les deux côtés étaient attentifs constamment à un moment mutuellement convenable pour la visite de De Klerk aux Etats-Unis.

De Klerk aurait dû visiter les Etats-Unis auparavant. Mais la visite avait été reportée, car elle aurait coïncidé avec la tournée aux Etats-Unis du vice-président du Congrès national africain, Nelson Mandela.

FLASH

ZAIRE : Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, est arrivé samedi soir à Goma, chef-lieu de la région zaïroise du Nord-Kivu, où il a été accueilli par le président zaïrois Mobutu Sese Seko, a-t-on appris hier matin d'une information en provenance de cette ville frontalière zaïroise.

Durant son séjour à Goma, le leader historique de l'ANC doit s'entretenir avec le chef de l'Etat zaïrois sur des questions d'actualité tant africaines qu'internationales.

Selon une source officielle zaïroise, M. Mandela devait être présenté hier matin à 10 heures (heure locale) à la population du Nord-Kivu avant de s'envoler pour Kinshasa, capitale du Zaïre, pour poursuivre sa visite.

Il s'agit de la première visite de M. Mandela au Zaïre depuis sa libération de la prison sud-africaine le 11 février dernier, rappelle-t-on.

ALLEMAGNE-URSS : L'Allemagne de l'Ouest et l'Union soviétique ont convenu jeudi qu'une aide serait accordée à l'Union soviétique en faveur du retrait de ses troupes de l'Allemagne démocratique.

Le ministère ouest-allemand des Finances a annoncé jeudi que cette aide couvrirait les dépenses des troupes soviétiques installées en Allemagne démocratique avant leur retrait en 1994 et les dépenses pour la construction de maisons en Union soviétique après cette date.

Horst Kohler, secrétaire d'Etat du ministère, a dit que l'Union soviétique prendrait en charge le plus gros des dépenses de ses troupes installées en l'Allemagne de l'Est.

L'Allemagne fédérale payera la première partie de son aide financière pour la période 1991-1994 selon le nombre des troupes soviétiques en Allemagne démocratique, a ajouté Kohler.

COREE DU NORD-COREE DU SUD : La délégation gouvernementale de la République populaire démocratique de Corée (RDPC) a quitté Séoul vendredi pour regagner le nord après que les entretiens nord-sud de haut niveau eurent pris fin sans aboutir à des résultats importants.

Selon certaines informations parvenues à Beijing, les deux parties de la Corée n'ont signé aucun accord majeur bien qu'elles aient exposé leurs vues différentes sur la réunification nationale.

Cependant, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi à Séoul, M. An Byong Su, porte-parole de la partie nord, a indiqué que les entretiens avaient permis à la partie nord de mieux connaître les dossiers d'intérêt pour la partie sud.

Les entretiens entre le Nord et le Sud de la Corée avaient commencé le 4 septembre. La délégation du Nord était conduite par le Premier ministre de la RDPC Yon Hyong Muk et celle du Sud, par le premier ministre sud-coréen Kang Young Hoon.

Crise libérienne

Vers un sommet extraordinaire de la CEDEAO

Un sommet extraordinaire de la CEDEAO pourrait se tenir dans un mois pour essayer de trouver une solution à la crise libérienne. Charles Taylor est d'accord pour y participer.

■ Un sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la situation au Libéria pourrait se réunir dans un mois, si deux tiers des 16 Etats membres s'y déclaraient favorables.

C'est ce qu'a annoncé vendredi à Banjul le président gambien Dawda Jawara, présent en exercice de la (CEDEAO), au cours d'une conférence de presse relative à sa tournée ouest-africaine qui l'a conduit du Sénégal, au Burkina Faso, au Ghana, en Sierra Léone et en Guinée.

Le Nigéria et le Burkina Faso se sont déjà déclaré favorables à la tenue d'un tel sommet, réclamé le mois dernier par le Togo. M. Jawara a affirmé qu'il n'était pas opposé à sa tenue.

Selon le président en exercice de la CEDEAO cité vendredi par une information en provenance de Banjul, ce sommet pourrait permettre d'enterrer les décisions prises par le comité de médiation de la CEDEAO à propos du Libéria.

On rappelle que le comité de médiation constitué de 7 pays (Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigéria, Sierra Léone et Togo), avait notamment décidé l'envoi au Libéria de la force d'interposition (Ecomog), composée de soldats gambiens, ghanéens, guinéens, nigérians et sierra-leonais.

Par ailleurs, M. Jawara a révélé que cinq soldats de l'Ecomog ont été tués au Libéria et que cinq autres ont été blessés. Pourtant, il n'a pas précisé leurs nationalités.

Le chef du Front National Patriotique du Libéria (FNPL) Charles Taylor est d'accord pour participer à un prochain sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a rapporté vendredi la Pana citant un envoyé spécial de l'agence d'information burkinabé.

Selon un envoyé spécial de l'AIB, M. Taylor profitera de cette occasion pour mieux faire comprendre à l'ensemble des chefs d'Etat de la CEDEAO le fondement de lutte de son mouvement contre le pouvoir Doe à Monrovia.

Concernant les combats sur le terrain, l'envoyé spécial de l'AIB a noté que les hommes de Taylor étaient aux portes du Palais présidentiel et que les forces du FNPL avaient ratisé mercredi une forêt où s'était réfugié Samuel Doe.

République du Cameroun Présidence de la République

DIRECTION GENERALE DES GRANDS TRAVAUX DU CAMEROUN

Résultat d'appel d'offres

La Direction générale des Grands Travaux du Cameroun communique :

L'entreprise Andrade Gutierrez a été retenue pour la réalisation de l'opération objet de l'Appel d'Offres international n° 001/89/PR/DGTC du 31 août 1989 pour les travaux d'aménagement de voirie et de drainage de l'avenue de la Besseke à Douala, lot V12.

L'entreprise Andrade Gutierrez est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Direction générale des Grands Travaux du Cameroun - Direction des marchés - Mbala II à Yaoundé, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Enfin, les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de passer à la Direction générale des Grands Travaux du Cameroun avant le 28 septembre 1990 retirer leurs soumissions. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les sociétés non retenues.

Tête-à-tête Bush-Gorbachev hier à Helsinki

Sur le Golfe

Le troisième sommet Bush-Gorbachev s'est tenu hier dans la capitale finlandaise. Entre autres sujets au menu, la crise du Golfe a largement été évoquée par les chefs d'Etat des deux super-puissances.

■ Le président américain George Bush et le président soviétique Mikhaïl Gorbachev ont commencé leurs entretiens au sommet hier matin à 10 heures à Helsinki au Palais présidentiel.

MM. Bush et Gorbachev sont arrivés au Palais présidentiel l'un après l'autre et ont été accueillis par le président finlandais Mauno Koivisto à l'entrée du Palais présidentiel.

Les deux présidents ont eu deux heures de pourparlers dans la matinée. Ensuite, ils ont participé au déjeuner offert en leur honneur par le président finlandais.

Les deux chefs d'Etat devaient poursuivre leurs entretiens dans l'après-midi avant de tenir conjointement une conférence de presse.

Leurs entretiens devaient être centrés sur la situation dans le Golfe persique et sur les autres problèmes d'intérêt commun.

Le président Bush devait quitter Helsinki hier soir.

D'autre part, les présidents finlandais et soviétique ont fait remarquer lors de leurs entretiens tenus samedi soir à Helsinki, que la situation dans le Golfe persique était sérieuse.

C'est ce qu'a déclaré M. Jaakko Kalela, secrétaire général au président finlandais, au cours d'un point de presse tenu à l'issue des entretiens entre le président finlandais Mauno Koivisto et le président soviétique Mikhaïl Gorbachev.

Par ailleurs, la communauté internationale doit être capable de coopérer, notamment les puissances doivent avoir une position unanime, a souligné M. Kalela.

En outre, M. Jaakko Blomberg, directeur général du département politique du ministère finlandais des Affaires étrangères, a pour sa part indiqué à la presse que les ministres des Affaires étrangères des deux pays étaient unanimes à penser, lors de leurs entretiens séparés, que les sanctions imposées par l'ONU devaient être scrupuleusement appliquées, et que les membres des Nations Unies devaient contribuer à persuader l'Irak de se retirer du Koweït et de restaurer sa souveraineté.

**L'AVERTISSEMENT
DE SADDAM HUSSEIN**

Le président irakien Saddam Hussein a quant à lui averti samedi que toute tentative des Etats-Unis

et de l'Union soviétique de presser l'Irak de se retirer du Koweït pourraient « amener la région du Golfe dans des troubles ».

Dans une lettre ouverte adressée au président américain George Bush et au président soviétique Mikhaïl Gorbachev à la veille de leur sommet à Helsinki, capitale de la Finlande, M. Saddam a suggéré que les super-puissances prennent une attitude de non-intervention dans la crise du Golfe.

Le message de M. Saddam a été lu par le speaker Miqudad Morad sur les antennes de la télévision et de la radio de l'Etat.

Le président irakien a indiqué que, si les super-puissances choisissaient de « se proclamer les défenseurs des décisions des Nations Unies, ils verraient appliquées leurs résolutions demandant le retrait israélien des territoires arabes occupés.

M. Saddam a également averti que, si Bush et Gorbachev cherchaient à prendre une décision sur la crise du Golfe, ils devraient se souvenir que les Arabes étaient une nation en dépit de leur actuelle division.

Le chef de l'Etat irakien a réaffirmé son rejet du retrait du Koweït, disant : « le Koweït fait partie de l'Irak et le peuple koweïtien est une partie de la nation irakienne ».

« Toute tentative de ramener la situation à ce qu'elle était avant le 2 août 1990 est une tentative irréaliste et stérile qui entraînera la région dans une situation chaotique », a-t-il averti.

Enfin, le gouvernement britannique a décidé d'octroyer la licence aux compagnies britanniques pour exporter les produits médicaux vers l'Irak et le Koweït.

Le département du Commerce et de l'Industrie a indiqué samedi que les sanctions des Nations Unies contre l'Irak à cause de son invasion du Koweït ne concernent pas les produits médicaux utilisés dans les hôpitaux civils sur la base humanitaire.

Le gouvernement a pris cette décision après des consultations avec les autres pays de la communauté européenne.

Les licences sont pour les produits pharmaceutiques. Cependant, les noms des firmes impliquées n'ont pas été révélés, a précisé le département.



Bush et Gorbachev lors du sommet américano-soviétique de Malte.

Camodge

Le prince Sihanouk absent de la réunion de Djakarta

■ Le président du Cambodge Samdech Norodom Sihanouk a rendu publique samedi à Beijing une déclaration, en disant qu'il ne pourra pas aller à Djakarta pour raison de santé.

Le prince Sihanouk a dit que bien qu'il ne puisse pas participer à la réunion à Djakarta, le plan de paix en 5 points qu'il avait formulé dans une autre déclaration demeurent valables. Il espère que ce plan bénéficiera du soutien des diverses parties du Cambodge.

MESSAGE DE FELICITATIONS DU CHEF DE L'ETAT

A S.E.M. Kim Il Sung,
Président de la République populaire démocratique de Corée (Pyong-Yang)

Monsieur le Président,
Au moment où vous célébrez votre fête nationale le 9 septembre 1990, il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes vives et chaleureuses félicitations.
Au peuple coréen, je vous prie de transmettre les vœux de prospérité du peuple camerounais tout entier.
Je saisiss cette occasion pour vous redire mon entière disponibilité à œuvrer chaque jour davantage au renforcement des excellentes relations d'amitié et de coopération qu'entretiennent nos deux pays.
Veuillez agréer, Monsieur le président, les assurances de ma très haute considération.

PAUL BIYA
Président de la République du Cameroun

A lire dans l'édition en vente

A la Une :

- Seule au dessus de tout soupçon ?
- Des réactions des "taximen".

Economie :

Où en sont les préparatifs du 7^e concile agro-pastoral ?
Le Nouveau Week-End Tribune fait le point sur l'hébergement, les liaisons téléphoniques et hertzianiques, la snail, la répartition des stands.

Sports Magazine :

- Claude Emmanuel : bilan d'une carrière riche
- Football camerounais : Des images à l'horizon.

Faits divers :

Un couple condamné pour infanticide : « l'enfant faisait pipi sur lit »

Courrier des Lecteurs :

Appel à l'aide

FLASH

ALGERIE : Une réunion quadripartite de coordination a regroupé hier matin à Djaneb les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur d'Algérie, de Libye, du Mali et du Niger, a rapporté l'APS dans une dépêche datée de Djaneb.

Cette réunion élargie aux membres des délégations s'est tenue sur la base des orientations des chefs d'Etat des 4 pays, a précisé l'Agence algérienne.

Le président algérien Chadli Bendjedid, le leader de la Révolution libyenne le colonel Moamar El Khaddafi, les présidents malien Moussa Traoré et nigérien Ali Saïbou étaient réunis depuis samedi à Djaneb pour examiner des questions liées à la coopération régionale et aux relations de bon voisinage, notamment la circulation des biens et des personnes, la sécurité et le développement dans les zones frontalières des 4 pays, rappelle-t-on.

Au cours de ce sommet dont l'ouverture officielle était prévue pour hier, les 4 chefs d'Etat devraient favoriser la mise en œuvre de solutions à même de régler les problèmes que vivent les populations frontalières, populations rudement affectées par la sécheresse qui a sévi au cours de ces dernières années dans ces régions.

AFRIQUE DU SUD : La 5^e session du comité ad hoc de l'OUA a pris fin samedi en publiant un communiqué appelant à la poursuite des sanctions et d'autres pressions contre le régime de Pretoria.

Le communiqué, publié à la fin du sommet d'un jour, dit que la communauté internationale maintiendrait des sanctions contre Pretoria parce que les éléments de base qui soutiennent le système d'apartheid n'ont pas été débarrassés par le gouvernement sud-africain.

LIBERIA : Le comité ad hoc sur l'Afrique australe de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) a appelé les factions belligérantes au Liberia à respecter l'inviolabilité de la vie humaine et à mettre un terme immédiat aux massacres gratuits qui s'y poursuivent.

Une déclaration publiée par la réunion du comité ad hoc qui s'est terminée samedi à Kampala demande aux parties en conflit d'observer un cessez-le-feu immédiat et de coopérer avec la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans les actuels efforts pour normaliser la situation, de sorte qu'une atmosphère favorable à une transition pacifique à un gouvernement élu puisse être créée.

GOLFE : Le ministre irakien des Affaires étrangères, Tariq Aziz est arrivé dimanche matin à Téhéran pour une visite officielle d'un jour. Il s'agit de la première visite en Iran effectuée par un officiel irakien de haut rang depuis le déclenchement en 1980 de la guerre du Golfe.

LE NOUVEAU
WEEKEND
HEBDOMADAIRE NATIONAL DE PROMOTION ET DES LOISIRS

**Il se lit
toute la
semaine**

AVIS

Concours de compositions épistolaire pour les jeunes

■ Le ministre des Postes et Télécommunications communique : à l'occasion de deux importants événements que sont la Journée mondiale de la poste le 9 octobre 1990 et la Semaine internationale de la lettre écrite du 7 au 13 octobre 1990, le ministère des Postes et Télécommunications organise un concours de compositions épistolaires pour les jeunes du Cameroun, scolaires ou non.

Règlement du concours :

1. Age : 15 ans maximum,
2. Nationalité : sans distinction de nationalité,

3. Sujet : rédiger en français ou en anglais une lettre inédite d'une longueur de 500 à 1000 mots sur le sujet suivant : « Que pourrions-nous faire nous autres les jeunes, pour contribuer à la lutte contre la faim dans le monde ? ».

4. Expédition : sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur, portant la mention « Concours épistolaire 1990 » et adressée à Monsieur le Directeur des postes Yaoundé.

5. Date limite d'expédition : 15 septembre 1990 le cachet de la poste faisant foi.

6. Prix : des lots divers seront distribués aux dix lauréats de chaque province à l'occasion des événements évoqués ci-dessus.

7. Publication : les résultats seront diffusés le plus largement possible. La meilleure composition nationale sera publiée dans le journal du ministère des Postes et Télécommunications et dans d'autres journaux nationaux.

En conséquence, la Caisse mutuelle d'épargne et de promotion ne répond plus de ses actes.

Semaine portes ouvertes au BCEE

Le directeur du Centre de formation professionnelle en Electronique, Informatique, Bureautique (B.C.E.E), BP. 6352 Yéé carrefour Tonton Bar (Ecole de Police) informe le public qu'il organise à l'occasion de la rentrée scolaire 90/91 une semaine portes ouvertes de dépannage gratuit des appareils électroniques depuis le 7 septembre et ce jusqu'au 15 prochain.

Les parents sont par ailleurs informés que les inscriptions se poursuivent de lundi à vendredi audit Centre dans les branches Electronique, Informatique et Bureautique.

FAITES CONNAISSANCE AVEC NOS AGENCE DE PROVINCE



L'Agence SOPECAM de Buéa - Tél. : 32.23.53 - Téléx : 5268

L'Agence SOPECAM

(Société de Presse et d'Editions du Cameroun) de BUEA est située au Centre administratif : elle partage le même immeuble que la Délégation provinciale de l'Information du Sud-Ouest.

Elle assure les opérations suivantes :

— couverture médiatique des événements et informatique sur la province du Sud-Ouest

- relations avec les abonnés de nos trois titres : *Quotidien* et *Bi-hebdomadaire Cameroon-Tribune*, et le *Nouveau Week-End Tribune*,
- distribution quotidienne des journaux aux abonnés,
- prospection de la clientèle,
- recouvrement des créances de la société.

L'Agence SOPECAM de Buéa est dirigée par M. FOMBE Georgewill, journaliste.

*Mon administration a serré son budget.
Pour mes MISSIONS à
DOUALA ou à YAOUNDE,
Je serre ma ceinture !
Pour une modique somme
avec SOKO c'est rassurant et économique !
Départ toutes les heures.*

*SOKO VOYAGES
LE MAESTRO DE L'INTER-URBAIN
DOUALA - YAOUNDE*

SOKO DOUALA

TADÉ PHARMACEUTIQUE
N° P 5900 TEL 43-73-28

SOKO YAOUNDE

Liaison Chimie du CAPITOLE
BP 6349 TEL 22-11-84-22-11-85

Présidence de la République

Direction générale des Grands travaux du Cameroun

Communiqué de presse N° 008/90-91/PR/DGTC portant résultat d'appel d'offres

■ La direction générale des Grands travaux du Cameroun communique : l'entreprise COMSIP-CAM a été retenue pour la réalisation de l'opération objet de l'appel d'offres international N° 010/89/PR/DGTC du 17 novembre 1989 pour travaux d'équipement de voiries à Douala, sous-lots V15.1, V15.2 et V15.3.

L'entreprise COMSIP-CAM est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la direction générale des Grands travaux du Cameroun - direction des marchés - Mballa II à Yaoundé, pour l'établissement des projets de marchés correspondants.

Enfin, les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de passer à la direction générale des Grands travaux du Cameroun ayant le 28 septembre 1990 retirer leurs soumissions. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les sociétés non retenues.

NOUVEAU AUX Éditions SOPECAM
« QUE SAVOIR SUR LA CARRIERE DES PERSONNELS DE L'ETAT AU CAMEROUN »
du préfet OLAMA OMGBWA François

Voici le bréviaire des serviteurs de l'Etat, civils ou militaires.

Pourront le consulter, avec un profit certain, le fonctionnaire, le contractuel ou l'agent de l'Etat, en activité ou à la retraite, et tout candidat à un concours administratif, voire simplement le chercheur. Y sont condensées, toutes les informations relatives au recrutement, au déroulement et à la cessation de carrière de l'employé des services publics.

Prix public : 2 500 F

En vente à la SOPECAM et dans ses agences de Douala, Buéa, Bamenda et Garoua

Distributeur : MESSAPRESSE

KUEMO Michel

Les accidents de la circulation Préjudices – Réparation



CONVOCATIONS

Au MINAGRI

Le ministre de l'Agriculture invite M. Essomba Nlate Thomas en service dans son département ministériel de bien vouloir se présenter à la direction des Affaires générales (service du personnel porte 26) de son département dès diffusion du présent communiqué pour affaire le concernant.

● Le ministre de l'Agriculture invite M. Massingo André, agent technique d'agriculture, à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la sous direction des personnels (bureau du personnel) de son département ministériel pour affaire urgente le concernant.

● Le ministre de l'Agriculture invite M. Koumbio Emmanuel, technicien principal des Eaux et forêts, à se présenter à la direction des Affaires générales, sous-direction des personnels dès diffusion du présent communiqué pour affaire le concernant.

A la CNPS

Le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale invite Mme veuve Ngaga née Molis Ngonda Marie Louise, ayant droit de feu Ngaga Ngolo François, précédemment en service à la SOCOPOB BP. 94 Obala, victime d'un accident du travail survenu le 17 décembre 1979, à bien vouloir se présenter à l'immeuble-siège de son

organisme, 9^e étage, porte 903, pour affaire le concernant.

● Le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale invite M. Nkoa Adolphe, en service à l'Institut des recherches zootechniques BP. 1457 Yaoundé, victime d'un accident du travail survenu le 25 avril 1983, à bien vouloir se présenter de toute urgence à l'immeuble siège de la Caisse nationale de prévoyance sociale, 9^e étage, porte 903, pour affaire le concernant.

Présidence de la République

Direction générale des Grands travaux du Cameroun

Communiqué de presse N° 009/90-91/PR/DGTC portant résultat d'appel d'offres

La direction générale des Grands travaux du Cameroun communique : l'entreprise Andrade Gutierrez a été retenue pour la réalisation de l'opération objet de l'appel d'offres international N° 008/89/PR/DGTC du 15 novembre 1989 pour travaux de drainage de la Vallée de la Bessoussoukou à Douala, lot D4.

L'entreprise Andrade Gutierrez est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la direction générale des Grands travaux du Cameroun - direction des marchés - Mballa II à Yaoundé, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Enfin, les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de passer à la direction des Grands travaux du Cameroun avant le 28 septembre 1990 retirer leurs soumissions. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises non retenues.

DEPUIS LE 1^{er} JUILLET

**INCROYABLE!
J'Y COURS!**

BAISSE GENERALE

10 % SUR LES PNEUS TOURISME

15 % SUR TOUTES LES CHAMBRES A AIR

MICHELIN, La qualité qui dure

MICHELIN

27^e journée, championnat national D.I.

Union consolide sa position de leader

Quelques matches se sont déroulés hier dans le cadre de la 27^e journée du championnat national de première division. C'est ainsi qu'à Douala, en lever de rideaux, Dynamo et Colombe se sont séparées dos à dos, un but partout. Les deux buts ont été marqués sur pénalités.

Cependant, le match le plus attendu opposait le leader Union de Douala à Caiman. Union a battu son adversaire sur le score de deux buts à zéro, consolidant davantage encore sa position en vue du titre final de la saison 1989/90. Union perdra toutefois bientôt un joueur. Selon des sources proches du conseil d'administration de ce club, Mbang Penda, international camerounais, quitterait Douala mardi à destination de la France où il évoluerait dans le club de 2^e division Le Havre.

Deux autres résultats nous sont parvenus par le biais de la CRTV-radio. C'est ainsi qu'à Bamenda, Cammark a battu Prévoyance par deux buts à un, tandis qu'à Bafang, Unisport et Aigle de Dschang se sont séparés dos à dos un but partout.



Union de Douala, ici contre Diamant est pratiquement assuré du titre 89/90.

Coupe et championnat de football féminins

Sept formations pour le leadership national depuis samedi à Yaoundé

La coupe et le championnat de football féminins se disputent depuis samedi dernier à Yaoundé.

■ Deux tournois nationaux de football féminin ont démarré comme prévu samedi après-midi à

1/2 finale aller coupe des clubs champions

Mouloudia 99 ONCPB 75

Les basketteurs du Mouloudia d'Alger ont battu samedi soir dans la capitale algérienne l'ONCPB de Douala sur le score de 99 à 75, en match comptant pour la phase aller des demi-finales de la 12^e coupe d'Afrique des clubs champions. Nous reviendrons sur cet événement.

Yaoundé. Le match d'ouverture s'est déroulé samedi à 15 h au stade militaire de Yaoundé. Il comptait pour la coupe du Cameroun et a mis aux prises Canon football filles de Yaoundé et le groupe Tankou de Bafoussam. L'équipe locale a étrillé son adversaire par 3 buts à 1.

La 2^e rencontre se jouait pour le compte du championnat national et a opposé Espoir de Douala et Sober de Bamenda, match gagné 1-0 par les filles de Douala. 1000 à 1500 spectateurs ont honoré le rendez-vous. Cette dernière partie a eu comme hôte de marque, les arbitres algériens du match Racing-Nkana Red Devils et le commissaire sénégalais Mawade Wade.

Hier dimanche, l'intérêt est monté d'un cran puisque près de 3000 personnes se bousculaient aux abords de l'aire de jeu. Mais, le match qui devait opposer en coupe, Cosmos de Douala et Stade de Bertoua n'a pas eu lieu, les filles de l'Est ne s'étant pas présenté aux officiels. Pour la 2^e sortie, Ambescam a battu pour le compte du championnat Bamenda, central women F.C. par 2 à 0.

La situation se présente ainsi qu'il suit : trois équipes se battent pour 2 places de finalistes de la prochaine semaine nationale des coupes. Il s'agit de Canon FC, Groupe Tankou et Cosmos. Quatre équipes se disputent le titre de champion national ; Ambescam, So-

ber, Espoir, Bamenda Central Women F.C.

Le programme prévoit aujourd'hui à 14 h Espoir contre Bamenda Central Women, à 16 h, Cosmos croise Tankou.

SMN

Championnat de France division I

Franz Beckenbauer à Marseille

Ainsi Franz Beckenbauer, l'ex-entraîneur national allemand dénommé affectueusement le « kaiser » est depuis la semaine écoulée le directeur technique de Marseille, le leader du championnat de France de première division. Marseille en a profité samedi pour consolider sa position en battant le Paris S.G. par 2-1.

Au cours de cette 8^e journée, voici le reste des résultats : Nantes-Cannes 1-0 ; Caen-Nancy 1-0 ; Metz-Monaco 1-1 ; Lyon-Brest 2-0 ; Nice-Sochaux 1-0 ; Auxerre-Rennes 4-0 ; Montpellier-Toulon 0-0.

LISEZ

CAMEROON TRIBUNE

Les Etoiles noires de l'athlétisme

Ce sont pour la plupart des Noirs qui dominent l'athlétisme français

A l'occasion du XV^e championnat d'Europe d'athlétisme, qui s'est déroulé du 27 août au 1^{er} septembre à Split, en Yougoslavie, on relève parmi les 70 sélectionnés hommes et femmes de l'équipe de France, une bonne dizaine d'athlètes noirs. Originaires des Antilles ou de la Réunion, ou bien nés d'un parent noir, le plus souvent africain, tous figuraient parmi les finalistes potentiels et certains possédaient une bonne chance de médaille. Revue de ces étoiles noires de l'athlétisme français.

DANIEL SANGOUAMA (26 ANS)

Le Réunionnais est sans doute l'une des plus sérieuses chances de médaille pour la France, à Split. Spécialiste du sprint court (100 m et 200 m), il s'alignera sur la première distance, pour laquelle il a établi le 29 juin dernier, à Villeneuve d'Ascq (banlieue de Lille), un nouveau record de France (10"02). Cet excellent temps, dû pour certains à un faux départ non sanctionné, était en tout cas le résultat d'une superbe course d'un athlète affichant une forme ascendante depuis quelques saisons. Membre de l'équipe de France du relais 4 x 100 m qui dérocha une médaille de bronze à Séoul, Sangouama n'a cessé de progresser. On le trouve bien classé dans le bilan mondial 1988 du 200 m (3^e avec 20"46). Son meilleur chrono sur 200 m est actuellement de 20"20. L'été dernier, il explose et bat les principaux ténors, dont le phénoménal Carl Lewis, lors de la finale du 200 m du Grand Prix, à Monaco, qu'il remporte. Outre le record de France de cette saison sur 100 m, il a aussi remporté pour la 1^{re} fois le titre de champion de France, en juillet dernier, sur la même distance, à Blois. Natif de Saint-Denis de la Réunion, cet excellent sprinteur, puissant et très fort dans les départs, devrait monter sur le podium européen, où son rival n° 1 pour la plus haute marche sera le Britannique Lindford Christie, vice-champion olympique du 100 m.

BRUNO MARIE-ROSE (25 ANS)

Il est l'un des 4 mousquetaires de l'équipe de France du relais de Séoul. Avant d'être dépassé par Sangouama, cette saison, il était le sprinteur français n° 1. Il avait terminé 3^e au dernier championnat d'Europe en 1986 à Stuttgart. Il est aussi recordman du monde du 200 m en salle (20"36). Mais ce grand athlète (1,93 m), qui l'est aussi par la classe, pourrait bien revenir au premier plan à l'occasion de ce championnat d'Europe. A Blois, lors du dernier championnat de France, il s'était classé 2^e sur 100 m comme sur 200 m ; on a tout de même bien senti qu'il avait les moyens de faire mieux.

MAX MORINIERE (26 ANS)

Avant Sangouama, c'était lui le recordman de France du 100 m (10"09), avec Antoine Richard. D'après les spécialistes, c'est le sprinteur le plus doué. Mais sa faiblesse réside dans sa mise en action, c'est-à-dire son départ. Licencié dans un club de Fort-de-France, cet athlète préfère évoluer dans sa Martinique natale, où il a cependant moins l'occasion de se frotter aux meilleurs sprinteurs qu'en métropole. Médaillé de bronze à Séoul, avec le relais 4 x 100 m, il est capable à Split, avec un bon départ, d'ajouter un titre majeur à son palmarès.

JEAN-CHARLES TROUABAL (25 ANS)

Moins sollicité par les médias

que les autres sprinteurs, il n'en demeure pas moins parmi les meilleurs. Champion de France du 200 m en 1988, il n'avait été que remplaçant de l'équipe nationale de relais à Séoul. Un rôle de suppléant qu'il n'avait pas apprécié. Cette année, il a, une fois encore, été champion de France sur 200 m, réalisant par la même occasion le meilleur chrono européen (20"47), derrière les 20"31 du Britannique Régis. Cet athlète qui a failli devenir basketteur — il affiche des dons reconnus en basket — disputera à Gilles Quéréhervé, pas très en forme, sa place dans l'équipe de France de relais 4 x 100 m.

STEPHAN CARISTAN (26 ANS)

Il y a 4 ans, au dernier championnat d'Europe, à Stuttgart, il était le seul Français à décrocher une médaille d'or, sur 110 m haies. Ce qui constitue aussi la seule victoire française, en championnat d'Europe, depuis 1978. A Caristan qui n'avait alors que 22 ans, on prédisait une très belle carrière. Hélas ! des blessures et une longue indisponibilité allaien le contrarier, au point qu'à Séoul, il ne pourra guère faire mieux que de la figuration. Petit à petit, cette saison il s'est remis à la compétition, enregistrant en juin dernier à Milan, une victoire au match des « huit nations », avec un chrono de 13"5. Seulement 2^e au championnat de France, avec 13"46, il est encore loin des 13"30, nécessaires pour viser le podium en Yougoslavie. Nul doute, cependant, que si le sociétaire de Créteil retrouvait ses moyens physiques, il pourrait redevenir compétitif... car il n'a que 26 ans.

SERGE HELAN

Au triple saut, il est du nombre des finalistes probables de Split. Décevant au championnat de France, il a néanmoins réalisé, cette saison une bonne performance avec 17,10 m.

MONIQUE EWANJE-EPEE (23 ANS)

Elle a valu à la France une médaille, à Split. Fin juillet à l'issue de 10 courses sur 100 m haies, elle en avait remporté 9, établissant un record de France (12"56) le 29 juin à Villeneuve d'Ascq, réalisant 7 chronos en moins de 13" et remportant au passage un nouveau titre de championne de France. Cette athlète qui avait débuté par la hauteur — comme sa soeur Maryse Éwanje-Epee — s'est fait un prénom grâce au 100 m



Daniel Sangouma, médaille de bronze aux JO de Séoul 88.

haies, en 1985, lorsqu'elle devint championne d'Europe juniors. Aux JO de Séoul, elle réussissait l'exploit d'accéder à la finale olympique. Depuis elle ne cesse de progresser.

MARIE-JOSE PEREC (22 ANS)

Athlète au grand talent, elle est capable de s'aligner sur 200 m, 400 m ou 400 m haies. La gazelle guadeloupéenne (1,80 m) avait réussi sa plus belle performance lors du 400 m de la coupe du monde de Barcelone, l'année dernière, avec un remarquable temps de 50"30, terminant en tête après avoir aspiré la grande championne cubaine Anna Quirot. Malheureusement, quelques instants après, elle apprenait sa disqualification pour avoir légèrement empiété dans un couloir voisin. Championne d'Europe en salle du 200 m, recordwoman du

400 m en 51"05, la grande championne n'aura pas fait, en 1990, une saison convaincante. Blessée et séparée de son entraîneur François Pépin, elle n'était pas certaine de s'aligner à Split.

A part ces 2 vedettes féminines, il faudrait citer quelques autres athlètes. Maryse Éwanje-Epee qui détient toujours le record de France du saut en hauteur (1,96 m) établi en 1985 et qui, malgré une longue carrière, n'a que 26 ans et entend bien défendre toutes ses chances. Marie-Christine Cazier (27 ans), vice-championne d'Europe sur 200 m, à Stuttgart, qui a mis un terme à sa carrière de sprinteuse pour se tourner vers le 400 m haies, sur lequel elle a remporté en juillet dernier un titre de championne de France (56"09).

Dans le sillage des ténors, les espoirs sont nombreux. Les plus en vue sont Rodolphe Rosillette (sprint), Cyril Laventure (5.000 m), Georges Sainte-Rose et Pierre Camara (champion de France 1990) tous 2 au triple saut et Stéphane Diagana (champion de France 1990 du 400 m haies). Chez les féminines, la plus brillante individualité est la jeune sprinteuse d'origine guinéenne Odiah Sidibé, championne d'Europe juniors du 100 m, ainsi que Patricia Girard, « la flèche noire » qui ne pourra pas courir avant 2 ans ; la championne et recordwoman de France du 60 m en salle (7"17 en début de saison) a été contrôlée positive et suspendue par la Fédération française d'athlétisme, malgré ses dénégations...

ALEX SALL (MFI)

L'athlétisme noir en France

■ Qu'est-ce qui peut bien faire courir et gagner tous ces athlètes noirs ? On a longtemps soutenu, ici ou là, qu'ils avaient des dons naturels que ne possédaient pas les autres races. Ce cliché a... la peau dure, même si cela n'a jamais pu être scientifiquement démontré. Cela dit, il se trouve depuis longtemps des athlètes noirs de haut niveau, en France.

Avant les indépendances, dans les clubs et sélections, on trouvait beaucoup d'Africains originaires du Sud-sahara, en particulier des Sénégalais dans les années 50, qui s'illustrèrent à travers 2 grands champions : Papa Gallo Thiam, au saut en hauteur ; Malick Mbaye, au triple saut et en longueur. Un peu plus tard, on connaîtra Abdou Sèye, médaillé olympique sur 200 m à Rome, en 1960. Le sauteur tchadien, Idriss Mahamat, aujourd'hui disparu, fut aussi de cette lignée d'athlètes exceptionnels.

Plus récemment, les Antillais donnèrent à la France de grands champions, dont le plus célèbre reste l'actuel secrétaire d'Etat français à la Jeunesse et aux Sports, Roger Bambuck, sprinteur de haut niveau dans les années 60. Plus près de nous encore, les champions venus des Antilles s'appellent notamment Jacques Rousseau, Bernard Lamitié, José Marajo, Chantal Réga, etc...

Il n'y a toutefois pas de secret. Ces athlètes de premier ordre ne sont pas le fruit d'une génération spontanée. Il y a aujourd'hui près de 3.000 licenciés aux Antilles, 84 entraîneurs, 11 pistes synthétiques (6 en Guadeloupe et 5 en Martinique), 32 clubs et des écoles d'athlétisme. Autant de structures et de moyens qui font que les athlètes réunionnais et antillais sont en mesure de disputer les podiums aux métropolitains. D'autant que le succès des aînés sert d'exemple et d'incitation, et que le sport peut être un moyen de réussite dans la vie.

A. S.



Jean-Charles Trouabal, parmi les meilleurs au 200 m.

**Le président Paul Biya ►
s'entretenant avec l'émissaire centrafricain.**

Un émissaire centrafricain au Palais de l'Unité



La coopération sous-régionale au centre des entretiens



FOOT

1/4 de finale aller de la coupe d'Afrique des clubs champions **Racing étouffé par les Nkana red devils : 0-1**

Racing de Bafoussam qui s'était qualifié sur tapis vert pour les quarts de finale de la coupe d'Afrique des clubs champions, à la faveur du forfait de Raja de Casablanca, n'a pas pu faire le poids hier au stade omnisports de Yaoundé devant l'équipe zambienne du Nkana Red Devils qui a enlevé cette première manche sur le score de 1-0. Les chances du représentant camerounais pour la suite de la compétition sont considérablement compromises. Le match retour se dispute dans quinze jours à Lusaka.

Toujours dans le cadre des coupes africaines de clubs, El Merrieck du Soudan et le BTM de Madagascar ont fait match nul 0-0 ; Hearts of Oak du Ghana a battu le club africain de Tunis par 2-0 ; enfin AS Kaloum de Guinée est venu à bout de J.S. Kabilé par 2-1.

Un message du président Kolingba, la situation de l'Institut africain de l'informatique. Ce sont là les deux sujets principaux de l'audience que le chef de l'Etat a accordée vendredi dernier à M. Dieudonné Wazoua, ministre centrafricain des Finances, de l'Economie et de la coopération internationale.

Au sortir de cette audience qui a duré une trentaine de minutes, M. Wazoua a déclaré qu'il en avait profité pour « écouter les sages conseils du président Paul Biya sur les problèmes économiques de l'heure ».

Président du conseil d'administration de l'IAI, M. Wazoua a dit que cette institution n'est pas à l'abri des problèmes économiques que connaissent actuellement les pays de l'Afrique centrale. Il a cependant assuré que les différents chefs d'Etat sont décidés à payer les contributions pour assurer le fonctionnement de l'IAI. « Les dirigeants des institutions sous-régionales doivent tenir compte des situations qui prévalent dans nos Etats... Et faire en sorte que la gestion soit beaucoup plus rigoureuse pour permettre de limiter les dégâts », devait-il ajouter.

Roger ATANGANA

◀ L'émissaire centrafricain
face à la presse.

L'INSOLITE DU JOUR

Super brosse à dents

Une brosse à dents électrique a été inventée récemment par la société chinoise de fabrication de matériel de haute précision « Changkong ».

Les experts estiment que c'est une « révolution » dans l'industrie des instruments de soin dentaire.

Elle diffère de la brosse traditionnelle par la haute vitesse de rotation des crins (ou fibres synthétiques) : 600 tours par minute. Selon les médecins, cela permet aux crins de frotter légèrement la partie inférieure de la dent, ayant des effets de prévention et de traitement.

On fait actionner la brosse au moyen d'un micro-moteur alimenté par une pile rechargeable, qui est installée dans son manche.